

Rapport d'activités



Conseil
d'architecture
d'urbanisme &
de l'environnement

VAL DE MARNE



AGENCE
DE L'ÉNERGIE



Edito

En 2024, le marasme que le secteur de la construction affronte depuis la pandémie n'a pas épargné les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Il faut en effet garder en mémoire que leur principale ressource provient d'une fraction de la Taxe d'Aménagement perçue par les départements. S'agissant du CAUE du Val-de-Marne, le montant atteint cette année représente moins de la moitié des recettes qu'il percevait dans les années précédant 2020. Cela constitue une contrainte particulièrement forte, qui s'ajoute aux questionnements et évolutions que le changement climatique génère dans ses champs d'action : l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et particulièrement pour notre association les questions énergétiques.

Pour autant, le cap est tenu pour accompagner nos différents publics. En particulier, les permanences-conseils à destination des particuliers qui se tiennent dans les villes, auprès des services, apportent de nombreuses réponses et ouvrent souvent des perspectives fructueuses pour les Val-de-Marnais, qu'il s'agisse de rencontrer nos architectes ou nos conseillers-énergie dans le cadre d'un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation. Ces deux types de permanences se tiennent de plus en plus souvent conjointement, évolution qui devra s'accroître tant ces sujets sont indissociables. Elles apportent aussi aux équipes une connaissance fine des territoires, enrichissant les études qu'elles pourront produire à la demande des collectivités notamment.



Sabine Patoux – Présidente du CAUE du Val-de-Marne
Présidente déléguée au Conseil Départemental du Val-de-Marne
Conseillère municipale au Plessis-Trévise

Même si le passé récent nous a rappelé qu'on ne pouvait jurer de rien, la fin du tunnel, en l'occurrence la reprise, semble se profiler.

Le challenge est désormais pour l'équipe du CAUE 94 d'accompagner l'ensemble des publics dans cette nouvelle période, avec tout le professionnalisme qu'elle recèle, et de garder autant que possible un temps d'avance sur la compréhension des attentes, l'innovation technique et les évolutions sociétales pour mieux éclairer les projets à venir, en alliant qualité et résilience.

Sabine Patoux

Sommaire



LE CAUE 94 ET L'AGENCE DE L'ÉNERGIE

06 Qui sommes-nous ?

07 Le Conseil d'Administration

08 L'équipe en 2024

10 Documentation

12 Communication

14 Articles de presse

16 L'activité du CAUE en quelques chiffres

PÔLE ARCHITECTURE, URBANISME, ENVIRONNEMENT, PAYSAGE

20 L'activité du pôle AUE en quelques chiffres

21 Sensibilisation et conseil aux porteurs de projets

25 Accompagnement des professionnels et des collectivités

33 Information des professionnels et des collectivités

39 Formation des professionnels et des collectivités

43 Sensibilisation du jeune public

49 Sensibilisation du grand public

PÔLE ÉNERGIE

56 L'activité du pôle énergie en quelques chiffres

57 Accompagnement et information des ménages

61 Accompagnement et information des professionnels et des collectivités

67 Accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique

71 Sensibilisation du jeune public

75 Sensibilisation du grand public

79 Travail en réseau



LE CAUE 94 ET L'AGENCE DE L'ÉNERGIE

P.6 **Qui sommes-nous ?**

P.7 **Le conseil d'administration**

P.8 **L'équipe**

P.10 **Documentation**

P.12 **Communication**

P.14 **Articles de presse**

P.16 **L'activité du CAUE en
quelques chiffres**

QUI SOMMES-NOUS ?

Le CAUE du Val-de-Marne

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-de-Marne est un organisme départemental d'information, de conseil, de formation, de rencontres et d'initiatives, ouvert à tous. Créé par la Loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, le CAUE a un statut associatif et assure une mission de service public auprès des collectivités, des professionnels et des particuliers et a pour but de promouvoir et de sensibiliser à la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Soucieux de prendre en compte les préoccupations de qualité environnementale et de développement durable dans le bâti et dans l'aménagement urbain, le CAUE du Val-de-Marne a créé, en 2007, un pôle Agence de l'énergie, qui a pour vocation d'intervenir dans les domaines des économies d'énergie, de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables.

L'équipe pluridisciplinaire du CAUE et de l'Agence de l'énergie réunit des compétences et des expertises variées, afin de concilier au mieux qualité architecturale et urbaine et problématiques environnementales.



Le pôle Agence de l'énergie

Porté par le CAUE, le pôle Agence de l'énergie fait partie du réseau régional des structures de conseil France Rénov' mis en oeuvre par l'ADEME et animé par le Conseil Régional d'Île-de-France, la Fédération Métropolitaine des Agences Locales de l'Énergie et du Climat et ses structures associées, mais aussi en partenariat avec les collectivités locales.

Il a pour mission d'encourager à réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, notamment celles liées à la conception et à l'usage des bâtiments ou encore aux déplacements.

Financements

Le CAUE est principalement financé par la Taxe d'Aménagement dont un pourcentage lui est reversé par le Conseil départemental.

Les ressources de l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne proviennent :

- de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)
- de la Métropole du Grand Paris
- du Conseil régional d'Île-de-France
- du Conseil départemental du Val-de-Marne
- des collectivités locales (EPT et communes).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Mme Sabine PATOUX, Présidente déléguée du Conseil départemental du Val-de-Marne, Conseillère municipale au Plessis-Tréville.

Vice-Président

M. Samuel BESNARD, Conseiller départemental du Val-de-Marne, Adjoint au Maire de Cachan, Délégué au développement urbain et métropolitain, aux grands projets et aux espaces publics.

Représentants de l'État - membres de droit

Mme Anne-Marie BAZZO, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale du Val-de-Marne.

Mme Ghislaine FINAZ, Architecte des Bâtiments de France.

Mme Mylène TESTUT NEVES, Directrice Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts..

Mme Julie TISSOT, Directrice de l'Unité Départementale du Val-de-Marne, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France.

Représentants des collectivités territoriales - désignés par le Conseil départemental

M. Charles ASLANGUL, Président délégué du Conseil départemental du Val-de-Marne, Vice-président du territoire Paris Est Marne&Bois, Maire de Bry-sur-Marne.

M. Jean-Pierre BARNAUD, Vice-président de la Métropole du Grand Paris, Vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne, Vice-président du territoire Grand Paris Sud Est Avenir, Maire de Chennevières-sur-Marne.

M. Christian FAUTRÉ, Conseiller municipal à Champigny-sur-Marne.

M. Tonino PANETTA, Vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne, Conseiller territorial de GOSB, Maire de Choisy-le-Roi.

Représentants des professions concernées - désignés par le préfet

M. Fadi HABIB, Président de l'Union des Architectes du Val-de-Marne.

Mme Anne LABROILLE, Conseillère élue à l'Ordre des Architectes d'Île-de-France.

M. Jean-Marc L'ANTON, Fédération Française du Paysage.

M. Edouard MAGDZIAK, Fédération Française du Bâtiment du Grand Paris.

Personnes qualifiées - désignées par le préfet

Mme Sabine BOGNON, Enseignante à l'École d'Urbanisme de Paris.

M. ou Mme XX, Poste vacant

Membres élus par l'Assemblée générale

Mme Anne-Marie BOURDINAUD, Conseillère territoriale de GPSEA, Adjointe au Maire de Sucy-en-Brie.

M. Philippe DUBUS, Conseiller territorial de PEMB, Adjoint au Maire de Champigny-sur-Marne.

Mme Hélène LE GALL, Directrice de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Val-de-Marne (ADIL).

Mme Yannick PIAU, Présidente honoraire du CAUE du Val-de-Marne.

Mme Hélène SALLET-LAVOREL, Directrice du Comité Départemental du Tourisme du Val-de-Marne.

Mme Sylvie SIMON-DECK, Conseillère métropolitaine, Conseillère territoriale de GPSEA, Adjointe au Maire de Créteil.

Représentant du personnel

Mme Nathalie LUZURIER, Assistante de direction, CAUE du Val-de-Marne.

L'ÉQUIPE EN 2024

DIRECTION



Anne GALITZINE

Directrice du CAUE 94 par intérim

- arrivée Mars -

ADMINISTRATION / COMMUNICATION / DOCUMENTATION



Leatitia BONNEFOY

Documentaliste |
Chargée de mission



Sabrina JABEUR

Secrétaire administrative



Nathalie LUZURIER

Assistante de direction



Violaine PÉCOT

Chargée de communication



Nathan ROBERT

Employé du multimédia

- arrivée Septembre -



Julien CALAS

Professeur relais
Éducation Nationale

- arrivée Septembre -

ARCHITECTURE / URBANISME / PAYSAGE



Lara AUSSEL

Architecte
- départ Juin -



Guillaume BERNARD

Paysagiste
- arrivée Octobre -



Typhanie BRICO-DEROIN

Architecte



Anouk CHEVRIN

Architecte



Eloïse CLERJAUD

Paysagiste
- départ Août -



Elodie COTTAR

Paysagiste



Sabrina KARA

Architecte



Tangui LE DANTEC

Architecte Paysagiste
- départ Mars -



Hugo LE GOFF

Paysagiste

- départ Décembre -



Franca MALSERVI

Architecte



Gabrielle MATET

Architecte



Sophie TESSANDIER

Architecte



Gwendoline TURPIN

Architecte



Patrick URBAIN

Architecte



Richard WISSLER

Architecte

AGENCE DE L'ÉNERGIE



Komi AHALI

Conseiller France Rénov'



Estelle AURAY

Conseillère France Rénov'
- départ Juin -



Camille LAURENT

Conseillère France Rénov'



Natacha LEFEBVRE

Conseillère France Rénov'
- arrivée Mai -



Karine MANTEY

Conseillère France Rénov'



Syl Moon MUSABUCK

Conseiller France Rénov'



Liila ORIARD COLIN

Conseillère France Rénov'
- arrivée Septembre -



Odile PÉCHEUX

Conseillère France Rénov'



Carine PILLET

Conseillère France Rénov'



Thomas REYSER

Directeur adjoint |
Conseiller France Rénov'

Documentation

Le fonds

Le fonds documentaire du CAUE, dont une grande partie est consacrée au Val-de-Marne, est composé :

- de documents réalisés en interne (diagnostics, études, inventaires, cahiers de recommandations)
- de documents techniques et réglementaires relatifs à nos différents domaines de compétences
- de périodiques spécialisés
- d'ouvrages plus génériques, thématiques ou pédagogiques, portant sur l'architecture et ses grands courants, la planification urbaine, le logement, les parcs et jardins.

Il est consultable par tous, sur rendez-vous, dans nos locaux.

Les documentalistes de l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France mettent également à la disposition de leurs équipes et du grand public plusieurs outils : des dossiers thématiques, une veille en ligne sur l'actualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère locale et nationale (<https://www.scoop.it/u/caue-78>), un Abécédaire du particulier constitué de fiches thématiques (<https://www.caue94.fr/abcdaire>).

Rés'AUE

RES'AUE (<http://resaue.caue-idf.fr/>) rassemble les fonds documentaires des CAUE franciliens dans un catalogue partagé de plus de 112 000 références bibliographiques : articles de revues spécialisées, ouvrages, études, rapports, mémoires. C'est un portail documentaire qui s'adresse au personnel des CAUE d'Île-de-France, mais aussi à un public plus large.

RES'AUE est alimenté par les documentalistes des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Île-de-France (CAUE 78, 93, 94, 95). Cet outil collaboratif permet de mutualiser le traitement de l'information, d'en améliorer la diffusion auprès des équipes et du public ou encore de mettre en valeur la richesse informationnelle et les spécificités des CAUE.

Les utilisateurs peuvent y effectuer des recherches, accéder à l'information via différents services ou encore consulter les produits documentaires réalisés par les documentalistes des CAUE (dossiers thématiques, bibliographies, veille, etc).

L'Observatoire des CAUE

L'Observatoire CAUE de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage est une base de données nationale, régulièrement actualisée et nourrie d'opérations sélectionnées par les équipes des CAUE pour la qualité de leur conception, leur caractère innovant, leur valeur d'usage ou d'exemple.

Créé en 2002 par 7 CAUE, cet observatoire national compte désormais 52 membres et a été développé pour répondre au mieux aux attentes des différents acteurs de l'aménagement, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, partenaires institutionnels, ...

Cet outil commun de recensement et d'analyse de la production architecturale, urbaine et paysagère contribue à la connaissance et à la diffusion de l'information ainsi qu'à la sensibilisation et à la valorisation de la qualité des projets.

Des formulaires de recherche simples ou avancées permettent aux utilisateurs d'effectuer des sélections thématiques et /ou géographiques.

Le CAUE du Val-de-Marne alimente l'Observatoire national des CAUE (<http://www.caue-observatoire.fr/>) avec des projets val-de-marnais.

Ces exemples constituent un catalogue de références destinés à tous, particuliers comme professionnels, et s'avèrent utiles pour les architectes conseil, qui peuvent notamment s'y référer dans le cadre de leurs permanences.

70 projets sont à ce jour référencés dans le Val-de-Marne.



Page d'accueil de l'Observatoire des CAUE

Communication

Temps forts de communication

En 2024 comme chaque année, les événements nationaux du Ministère de la Culture - Rendez-vous aux Jardins, Journées européennes du patrimoine et Journées nationales de l'architecture - ont constitué des moments clés au niveau de la communication. Il s'agit de trois week-ends pendant lesquels l'équipe du CAUE du Val-de-Marne se mobilise fortement, et qui nécessitent une communication accrue. Les propositions sont à saisir sur différents sites (site de l'événement, site Explore Paris géré par le Comité départemental du tourisme, site du CAUE 94 et de l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France, ...), une communication se fait en lien avec les villes dans lesquelles ont lieu les visites, des mailings sont envoyés à notre fichier grand public, etc.

Ensuite, les projets de cours Oasis réalisées par le CAUE 94 tout comme la thématique du bâti scolaire, autour de laquelle ont eu lieu plusieurs événements tout au long de l'année, ont généré aussi un important travail de communication.

Enfin, la création d'un nouveau parcours dans le cadre de l'opération « Archipel francilien », mis en ligne sur les applications Archistoire et Détour et inauguré via une visite guidée proposée à l'occasion des Journées nationales de l'architecture, a été un autre temps fort. Il a fallu à la fois communiquer sur l'événement et les visites proposées, mais aussi sur l'ajout du parcours dans les applications, concevoir les visuels correspondants, ...

Newsletter Empreintes

Avec l'arrivée de Nathan Robert, étudiant en communication qui a débuté une année d'alternance au CAUE du Val-de-Marne en septembre 2024, nous avons remis en route le projet de notre newsletter Empreintes, à destination du public professionnel et enverrons un nouveau numéro de notre newsletter au mois de janvier 2025.

Réseaux sociaux

De juillet à septembre 2024, nous avons réalisé sur les réseaux sociaux une campagne de communication autour de nos parcours disponibles dans Archistoire. Pour chacun de ces parcours, un premier post, sous forme de question ou d'énigme posée aux internautes, était suivi, quelques jours plus tard, par la réponse et des informations sur l'architecture du site concerné. Une douzaine de posts ont ainsi été répartis au fil des semaines, ce qui a permis tout l'été une présence continue du CAUE sur les réseaux, en particulier Facebook.

En septembre, nous avons créé un compte Instagram, sur lequel nous avons publié nos premiers posts à l'occasion des Enfants du patrimoine et des Journées européennes du patrimoine. Le réseau Instagram va nous permettre de mettre en valeur, grâce à de belles photos, l'architecture et le paysage du Val-de-Marne et de toucher un public plus jeune. Différents modèles graphiques ont été conçus. Nous ferons des posts « réels » sur l'instant pendant nos événements (salons, visites, conférences ou autres), qui seront

éphémères, mais aussi des posts récapitulatifs, avec une sélection de photos accompagnées de commentaires, qui resteront visibles sur notre compte.

Collaboration avec nos partenaires

Le CAUE du Val-de-Marne est intégré à plusieurs groupes de travail communication en externe : d'une part, celui des CAUE d'Île-de-France (avec lesquels se fait aussi la gestion du site Internet qui est une plateforme commune aux 8 CAUE franciliens), celui de l'Association régionale des cités-jardins, mais aussi ceux de l'ANAH et de Grand Paris Climat, pour le compte du pôle énergie.

En 2024, la mise en route de l'association Grand Paris Climat, qui a pour but de mettre en valeur l'action des huit agences locales au service des habitants métropolitains (l'Agence Parisienne du Climat, Grand Paris Seine Ouest Énergie, l'ALEC Paris Ouest La Défense, l'ALEC Plaine Commune, l'Agence Locale de l'Énergie Paris Terres d'Envol, l'ALEC-MVE, le CAUE du Val-de-Marne et SOLIHA Grand Paris), a sollicité un travail important de communication pour concevoir et alimenter un site Internet « vitrine ».

Le groupe de travail œuvre à l'harmonisation et au partage des pratiques de communication (échange d'informations et d'outils, utilisation d'un langage commun, ...).

Un abonnement à un outil de création de vidéos a été souscrit et mis à disposition des différentes structures adhérentes.

Grand Paris Climat s'est aussi engagé, via un partenariat avec un cabinet externe, à financer et

aider les associations locales de l'énergie et du climat à se mettre en conformité avec le règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD). Le CAUE du Val-de-Marne prend part à cette démarche, qui va se déployer en 2025.

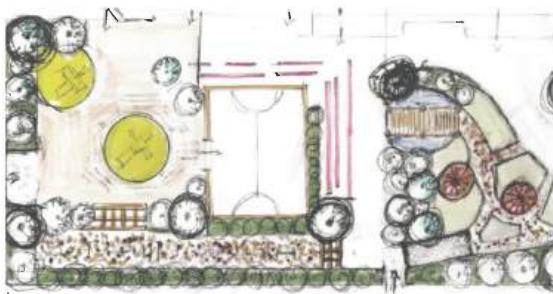


Présentation du groupe communication, AG des CAUE IdF, 3 juillet 2024 © CAUE 94

Presse

En 2024, la presse locale s'est surtout fait l'écho des projets Cours Oasis et des parcours disponibles dans l'application Détour.

Il est à noter qu'une interview d'Hugo Le Goff a été réalisée en février pour le compte de Radio cartable, une radio scolaire animée et écoutée par les enfants des écoles d'Ivry-sur-Seine, diffusée tous les jeudis, en direct, de 14h à 15h sur 89.4 FM. Hugo présentait le projet des deux cours Oasis accompagnées par le CAUE 94 au sein du groupe scolaire Rosalind Franklin.



Croquis du projet de la future cour oasis qui donnera une place importante à l'eau et la nature.

Plan climat

Présentation de la future cour oasis à Cotton

Vendredi 22 mars, une réunion publique présente le projet de première cour oasis à l'école Cotton. Une démarche portée par la Ville, dans les engagements du plan climat 2035.

Séverin Muret, Sébastien Buisson, Harold James

D.F. Illustration, Fabien Noël/21x

Plus d'infos
ville-bonneuil.fr

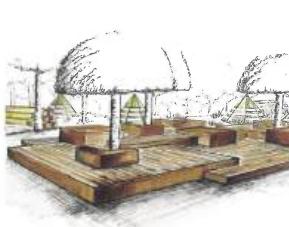
B/M #71 / avril 2024

Pour rappel, ce projet s'inscrit dans une approche participative qui a donné lieu à des temps de concertation avec les élèves, les équipes pédagogiques, les services municipaux et les parents d'élèves, depuis juin 2023, afin de répondre au mieux aux besoins de la communauté éducative sur le temps scolaire et périscolaire.

Un cour dynamique, naturelle et confortable

Le plan présenté pour la cour comprend plusieurs étapes. Celui de changer les sols en utilisant moins de bitume pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales et contribuer à réduire les risques d'inondations. Ensuite, plusieurs types de végétations adaptées seront plantés pour rendre l'endroit plus diversifié, plus accueillant et encourager l'observation de la nature. Pour les activités sportives et de récréation, il est envisagé de conserver les terrains de jeux de ballons et d'ajouter de nouveaux équipements pour diversifier les pratiques. Enfin, pour assurer

« C'est un très bon projet destiné à nos enfants ». Les retours étaient unanimes, aussi bien du côté du personnel éducatif que des parents d'élèves, à la sortie de la réunion à l'école Cotton pour la présentation du projet de cour oasis. Elle s'est déroulée en présence du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Val-de-Marne (CAUE), du maître d'œuvre AVR Ingénierie et des élus Virginie Douet, première adjointe au maire, Arnaud Letellier-Desnouvries, adjoint au maire délégué à l'enfance, ainsi que Didier Cayre conseiller municipal délégué au suivi de mise en œuvre du plan climat.



Des espaces aérés et ombragés.



Réunion de présentation du projet le 22 mars à l'école Cotton.

le confort thermique et abriter les enfants par temps chaud ou pluvieux, des espaces ombragés et des abris seront aménagés, et des bancs plus larges seront installés pour favoriser la convivialité et le partage. « Avec la mise en place de cette cour oasis, nous répondons aux exigences du plan climat 2035, sachant que d'autres cours de ce type verront le jour à Bonneuil

pour répondre aux enjeux climatiques et protéger les Bonneuillois contre les îlots de chaleur », s'est félicitée Virginie Douet. Démarrage du chantier prévu cet été durant les vacances scolaires pour une livraison à la rentrée de septembre avec des ajustements tout au long de l'année durant les vacances suivantes. Coût de l'opération : 900 000 euros. ■

Ce qu'elle et ils en disent



Méliandre PHAN
Paysagiste au CAUE 94
Un projet aussi ambitieux qu'audacieux

En tant que paysagiste au CAUE 94, j'ai joué un rôle de conseil et d'accompagnement sur cette nouvelle cour oasis. Ça a été un travail de longue haleine, sur le long terme, avec plusieurs suivis. Selon moi, ce projet très ambitieux pour la ville de Bonneuil est une réussite. Tous les acteurs impliqués sont parvenus à tenir les délais assez courts, ce qui n'était pas forcément évident.



Nicolas GUILLEN
Maître d'œuvre du projet.
Société AVR Ingénierie
Des enfants très mobilisés !

À Bonneuil, les enfants se sont beaucoup mobilisés sur le projet à l'école Cotton. Ils sont très motivés, très fins et pointus sur les questions de climat. On le voit dans le travail présenté aujourd'hui. Notre société (installée à Bonneuil dans la Zone des Petits-Carreaux - NDLR) n'en est pas à son premier projet de cour oasis. Ce que je peux vous dire, c'est qu'à chaque fois, ils sont différents !



Sébastien
Parent d'élève
« Hâte de voir le résultat »

Ma fille, avec sa classe de CM1, participe à la démarche de concertation. Les cours oasis sont par essence de très bons projets en termes de création d'îlots de fraîcheur et de connexion des enfants à la nature. C'est une belle initiative qui est portée au sein de notre école. Imaginer nos enfants dans une si belle cour, ça donne vraiment envie de voir le résultat. C'est une très belle chose de voir ce projet se déployer à Bonneuil.

#71 / avril 2024 B/M

Plan climat

Plus de fraîcheur avec les cours « oasis »

Dans le cadre du Plan Climat 2035, la Ville s'engage dans un programme ambitieux de transformation des cours d'écoles élémentaires et maternelles en « cours oasis ». L'objectif vise à créer des espaces de végétalisation et de fraîcheur, répondant aux défis environnementaux et climatiques actuels.

16 Fabien Murit 17 Fabien Noailles



Un exemple de réalisation de cours oasis réalisée par les enfants lors des ateliers de concertation.

La Ville prend des mesures concrètes pour lutter contre le changement climatique et améliorer l'environnement des élèves et de la communauté éducative en transformant les cours d'écoles en « cours oasis ». Actuellement, c'est l'école élémentaire Aimé-et-Eugénie-Cotton qui bénéficie de cette première expérience d'aménagement. Cela consiste à réduire la place du béton et désimperméabiliser les sols et végétaliser les cours, en les rendant plus agréables. Pour mener à bien ce projet, la municipalité a mandaté le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

du Val-de-Marne (CAUE 94) dans une démarche de concertation avec les principaux utilisateurs de la cour, dont les élèves de CM1, les enfants du centre de loisirs, les équipes pédagogiques, encadrantes, les services de la Ville et les parents d'élèves. « Face à la montée des températures et au dérèglement climatique observés ces dernières années, qui entraînent une raréfaction de la ressource en eau, la Ville lance un plan ambitieux le plan climat 2035. Celui de transformer nos cours d'écoles en cours dites oasis y participent grandement. Cette mesure sera étendue à l'ensemble des écoles de la Ville », se réjouit

Arnaud Letellier-Desnouvries, adjoint au maire délégué à l'enfance. Le projet sera réalisé dans le courant de l'été 2024. Une réunion de présentation se tiendra le 22 mars à 18h15 à l'école Aimé et Eugénie-Cotton.



Le site Internet du CAUE 94 permet de prendre connaissance et de suivre l'avancement des projets des écoles participantes. Plus d'informations sur www.cave94.fr/cours-oasis.

B/M 170 | mars 2024

Visitez la cité-jardin

Le CAUE 94 et la ville de Créteil vous proposent deux visites d'1h30 à la découverte de la cité-jardin du Noyer-Habru, dans le quartier de l'Échat, samedi 18 mai, dans le cadre du « printemps des cités-jardins ». Construit entre 1925 et 1927 d'après des théories anglaises d'urbanisme, ce lotissement pavillonnaire compte parmi les plus originaux de la ville.



Rendez-vous à 10h30 pour un jeu de piste familial et en équipe pour explorer le quartier à travers des questions et des défis. La seconde visite, à 14h30, retracera l'entre-deux-guerres dans cette cité-jardin sortie de terre alors que Créteil n'était encore qu'un village. Renseignements sur www.citesjardins-idf.fr/le-printemps-des-cites-jardins/

Vivre ensemble à Créteil, n°442, avril 2024

Le magazine de Bonneuil-sur-Marne, n°70, mars 2024

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

Vous avez un projet de construction, extension, rénovation ou adoption d'un système d'énergies renouvelables ? Ce service public vous propose des permanences en mairie pour vous apporter toute l'aide nécessaire. Prochaines permanences **jeudis 16 et 23 mai** de 14 h à 17 h. Sur rendez-vous au 01 43 98 66 70 ou 69

Vincennes Info, n°810, mai 2024

Détour propose désormais 55 promenades dans toute l'Île-de-France

18 octobre 2024

L'application Détour, conçue par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Paris, s'étiole, forte de son succès, et s'ouvre désormais à toute l'Île-de-France. Suivez le guide.

Amateurs de balades urbaines, de patrimoine, d'architecture, de street art ou de paysages. Détour est faite pour vous. L'app, qui est désormais accessible sur ordinateur grâce à une web app, comporte quelque 55 itinéraires de 30 mn à 3 h. Aux 31 dotées à Paris, se sont ajoutés des parcours dans l'ensemble des départements franciliens.



Juliette Viret, architecte, d'origine de l'équipe du CAUE, une des chevilles ouvrières de Détour. © Agg

« Quartier Opéra : les fastes d'une époque » - « Sur les chemins du Palais de la Porte Dorée » à Paris ; - « De l'école vétérinaire aux bords de la Marne à Mézières-Allard » dans le Val-de-Marne ; - « Ils ont construit la ville - Evry-Courcouronnes », en Essonne... On peut filtrer les itinéraires par départements, par thèmes (architecture, environnement, patrimoine, paysage...), par type de parcours (jeu de piste, promenade) et par mode de mobilité (à vélo, à pied).

Pour chacun d'eux, des indications cartographiques, mais aussi historiques, sur l'architecture et l'histoire des lieux traversés. Le tout agrémenté de photographies actuelles et d'époque. Une géolocalisation, optionnelle, permet au randonneur d'être sûr de ne pas s'égarer. Un mode chasse au trésor permet d'apprendre en s'amusant, grâce à une série de quiz. Des capsules audio, parfois réalisées avec des écoliers, ou des témoignages d'architectes, complètent le dispositif. Ainsi, par exemple, une découverte du Trocadéro de Seine à Paris est enrichie des témoignages sonores de Denis Valode (Néocle et Parny) ou d'Élisabeth Givry (X Givry).



Élisabeth Givry (X Givry). © Agg

L'équipe du CAUE de Paris qui gère ce projet est à l'écoute de tous ceux qui souhaitent participer à l'enrichissement de ce guide : conseils de quartiers, mairies, associations, institutions diverses. Détour s'enrichit chaque année de nouveaux itinéraires conçus dans le cadre d'Archipel francilien, élaboré par le CAUE d'Île-de-France. « Déjà plus de 7 500 personnes ont téléchargé l'app », indique Jacques Baudrès, président du CAUE parisien, qui se félicite de la mise en partage de la richesse des contenus du CAUE.

detroit-promenade.fr

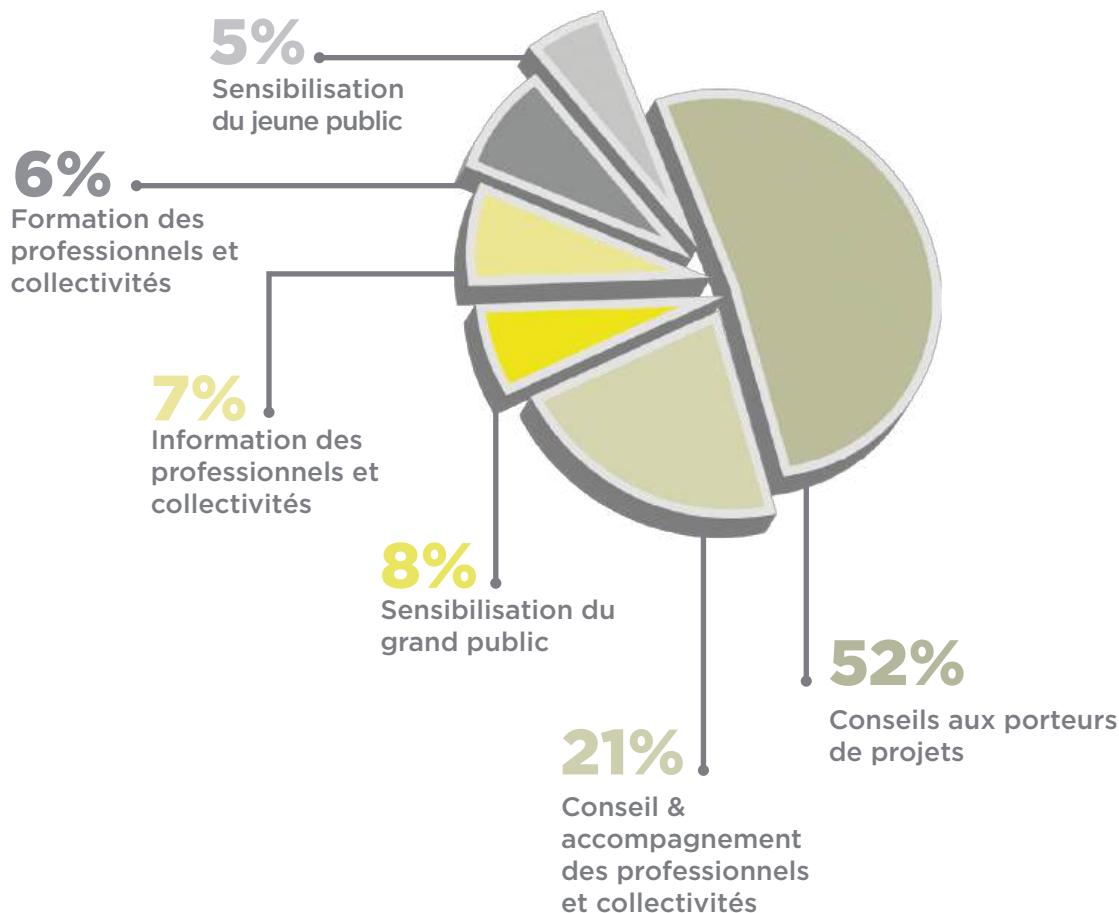
AUTOUR
Jacques Pasquier

Le journal du Grand Paris, 18 octobre 2024

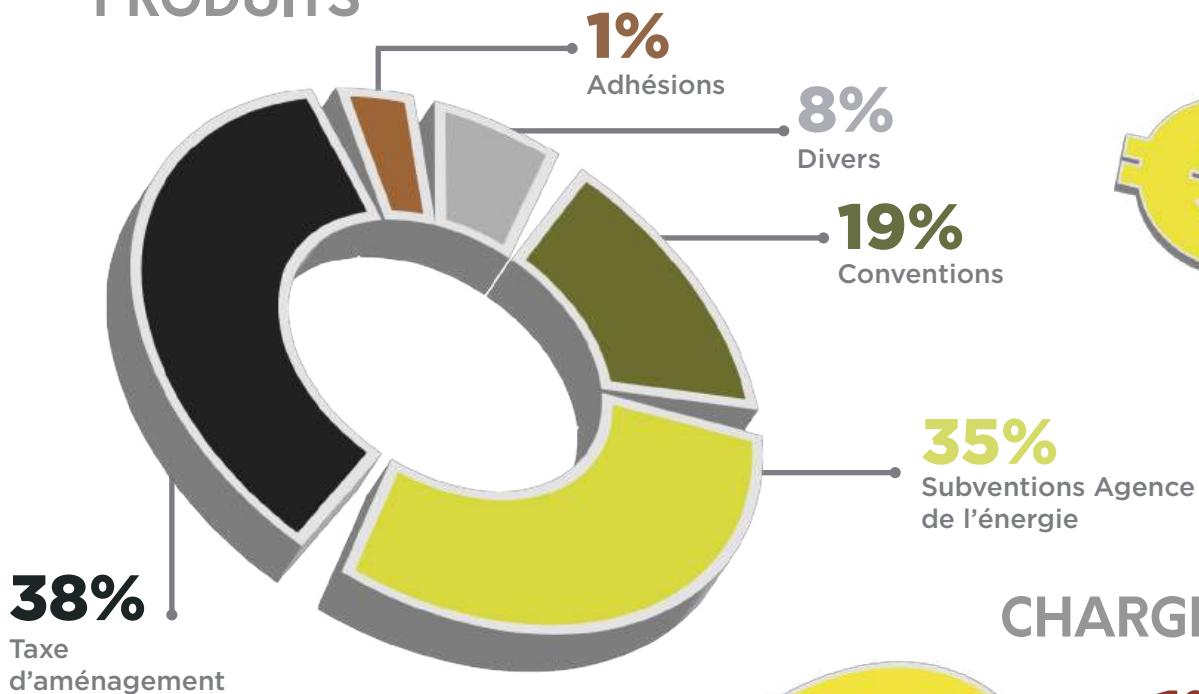
15

L'ACTIVITÉ DU CAUE EN QUELQUES CHIFFRES

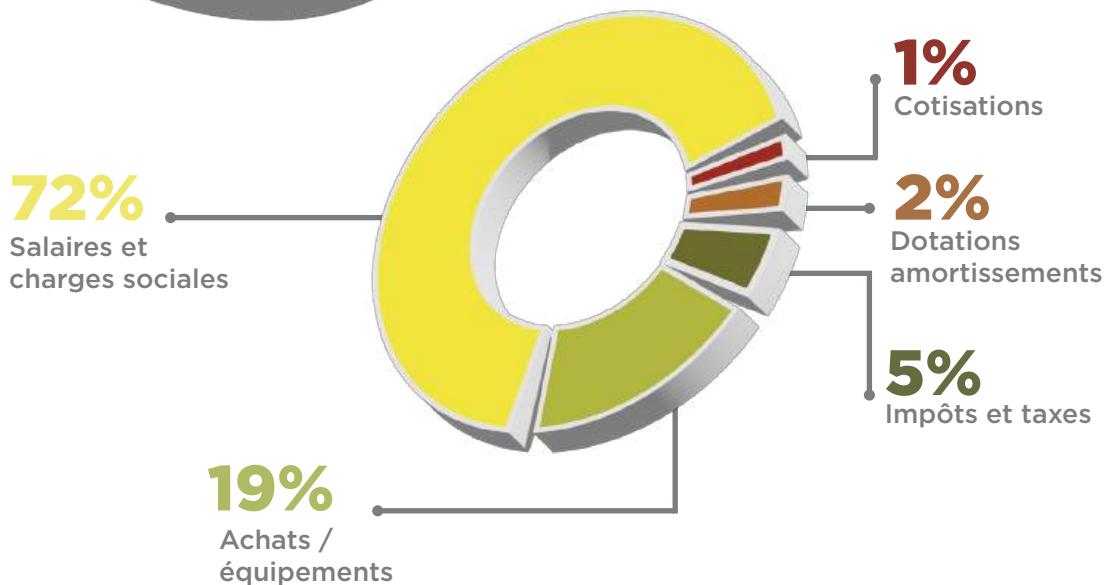
Bilan des temps passés par grandes missions



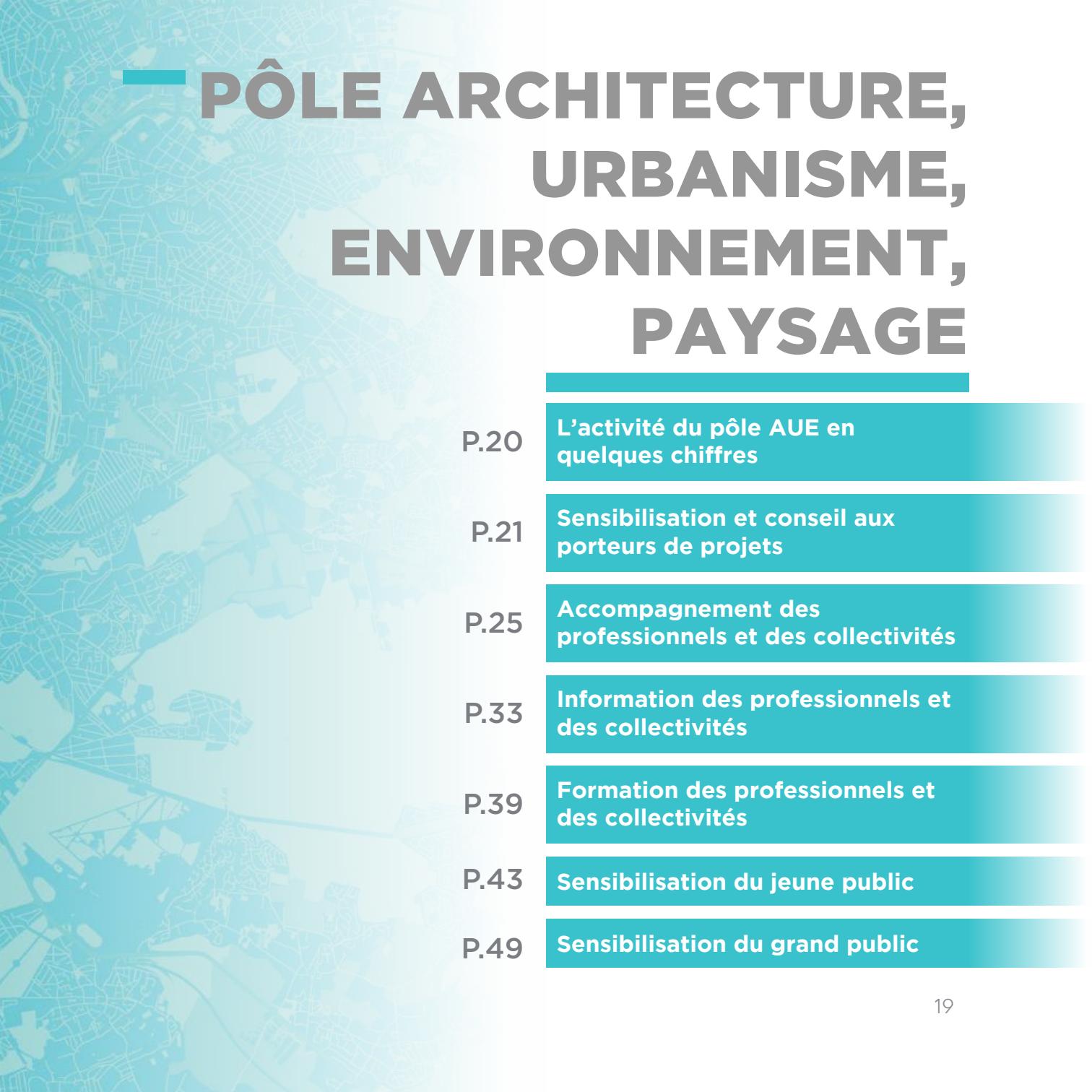
PRODUITS



CHARGES







PÔLE ARCHITECTURE, URBANISME, ENVIRONNEMENT, PAYSAGE

P.20

**L'activité du pôle AUE en
quelques chiffres**

P.21

**Sensibilisation et conseil aux
porteurs de projets**

P.25

**Accompagnement des
professionnels et des collectivités**

P.33

**Information des professionnels et
des collectivités**

P.39

**Formation des professionnels et
des collectivités**

P.43

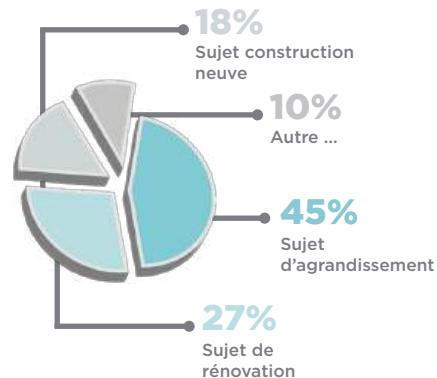
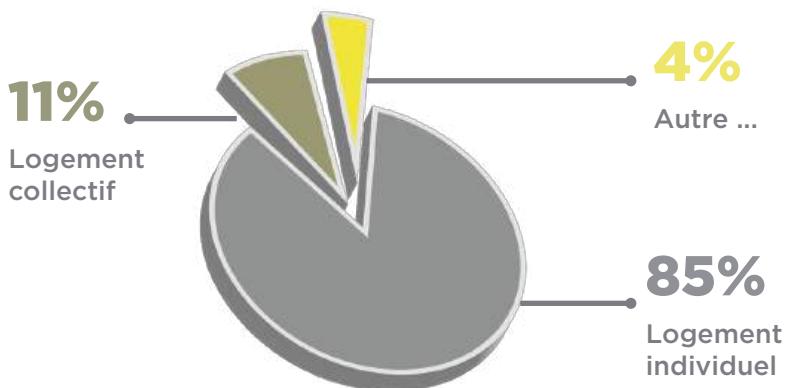
Sensibilisation du jeune public

P.49

Sensibilisation du grand public

L'ACTIVITÉ DU PÔLE AUE EN QUELQUES CHIFFRES

Conseils aux porteurs de projets

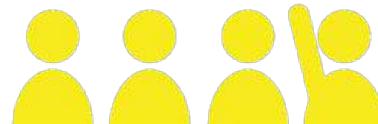


Nombre de conseils
en architecture : **938**

Sensibilisation du grand public

27 = **708**
événements personnes touchées

Les enfants du patrimoine dans le Val-de-Marne



Nombre de classes : **125**

Nombre de jeunes
sensibilisés : **2875**



**Sensibilisation et
conseil aux porteurs
de projets**

L'Annexe du CAUE du Val-de-Marne

Un outil de sensibilisation multifonctionnel

L'Annexe du CAUE 94 est un kiosque mobile et autonome en énergie qui nous permet de créer des événements sur tout le territoire. Cet outil, facilement identifiable, est un lieu d'échange et de communication pour tous les publics.

Le CAUE du Val-de-Marne met son « Annexe » à disposition des communes et des établissements publics territoriaux pour des actions de conseil, d'animation et de sensibilisation. Installée sur l'espace public, son architecture la positionne comme un signal. Outil flexible de médiation pour parler d'architecture, de rénovation, de patrimoine, de rénovation énergétique du logement, d'urbanisme et d'environnement, elle peut être utilisée pour tout événement organisé à la demande.

Dotée de panneaux photovoltaïques et d'une centrale énergétique intégrée, l'Annexe peut être autonome en énergie sur chaque événement.

Différentes animations peuvent être mises en place autour de l'Annexe du CAUE, telles que :

- des permanences de conseils aux particuliers.
- des micro-conférences.
- des animations pour tous les types de publics.

Le programme d'animation est élaboré sur mesure, au cas par cas, selon les besoins et le site d'accueil.

En 2024, l'Annexe a été utilisée comme :

- lieu de conseil et de sensibilisation sur les thématiques de la rénovation énergétique, de l'architecture et du paysage.
- support d'ateliers de sensibilisation aux éco-gestes et à la rénovation énergétique.
- support de microconférences sur la rénovation énergétique et les matériaux biosourcés.

Cinq sorties ont été réalisées sur quatre communes du Val-de-Marne :

- 5 mai à la Maison de l'environnement d'Arcueil, journée de conseil et de sensibilisation à la rénovation durable et aux matériaux biosourcés (fête de la nature).
- 15 juin à Vitry-sur-Seine, journée de conseil et de sensibilisation à la rénovation énergétique (fête de quartier du Port-à-l'Anglais).
- 21 septembre à Arcueil, journée de conseil et de sensibilisation à la rénovation énergétique (événement communal dans le cadre de la semaine européenne du développement durable).
- 2 octobre à Choisy-le-Roi : journée de conseil et de sensibilisation à la rénovation énergétique (dans le cadre de la semaine du développement durable).
- 12 octobre à Villecresnes : journée de conseil aux particuliers (en présence du service urbanisme et présentation du cahier de recommandations architecturales).



Fête de la Nature et Semaine du Développement durable, à Arcueil © CAUE 94



Conseils aux particuliers

Sur les 938 conseils dispensés cette année par les architectes ou paysagistes de l'équipe, 85% concernent de l'habitat individuel.

Il s'agit, pour la majeure partie, de projets d'agrandissement (45%) ou de rénovation (27%), contre seulement 18% de projets de construction neuve.

Les particuliers (81%) et les professionnels (17%) qui prennent rendez-vous ont bien compris l'intérêt de ces consultations puisqu'ils viennent majoritairement en phase amont de leur projet (57%), même si certains ne viennent nous rencontrer qu'après un refus de permis (20%) ou alors que leur demande est en cours d'instruction dans les services (13%).

Par ailleurs, le fait que 82% des pétitionnaires nous contactent sur conseil de leur commune d'origine confirme notre conviction que la communication autour de nos permanences de conseil doit se faire essentiellement à destination des communes.

La Pause Réno

La Pause Réno est un cycle de webinaires thématiques de 45 minutes. Son objectif est d'accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation, de construction et d'amélioration du logement, mais également de faire découvrir des solutions architecturales et paysagères, des techniques et des matériaux adaptés à leur situation.

Janvier : Faire appel à un architecte pour mon projet.

Février : Ma maison est humide, que faut-il faire ?

Mars : Isoler ma maison meulière

Avril : Les autorisations d'urbanisme pour mon projet

Mai : Économiser l'eau et l'énergie dans mon logement

Septembre : Les matériaux biosourcés pour rénover

Octobre : Clôtures et haies

Novembre : Isoler ses combles

Décembre : Les techniques pour isoler par l'extérieur

La Fabrique à Projets

La Fabrique à projets est un format d'atelier en petit groupe, créé pour accompagner les particuliers dans leur démarche de projet.

À la fois technique et convivial, moment d'échanges et de partage, l'atelier est l'occasion de croiser les expériences des uns pour nourrir la réflexion des autres. De la définition des besoins aux démarches administratives, du choix des matériaux en passant par la lecture des devis, les conseillers-ères du CAUE94 et de son agence de l'énergie répondent aux questions et accompagnent les particuliers dans la définition de leur projet en leur apportant les clefs essentielles pour réaliser un projet performant et durable.

En 2024, nous avons initié un partenariat avec la Maison de l'environnement de Maisons-Alfort où nous avons délocalisé deux de nos ateliers.

The image features a photograph of three children climbing a wooden play structure made of logs and planks. The structure is set on a gravel surface. The background shows a building with a window. A semi-transparent blue overlay covers the right side of the image, featuring a white city map pattern. The text 'Accompagnement des professionnels et des collectivités' is written in white on a white rectangular background in the upper right corner.

**Accompagnement des
professionnels et des
collectivités**

Inventaire patrimonial de la ville de Villejuif

Repérage du patrimoine bâti

Dans le cadre des réflexions sur les enjeux patrimoniaux, en lien avec l'élaboration du PLU Intercommunal conduit par le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre, la commune de Villejuif a souhaité approfondir la connaissance de son patrimoine bâti.

Pour la collectivité, l'objectif de cette étude est d'aboutir à une vision globale du potentiel patrimonial de la commune et d'amorcer une réflexion sur la

sélection des éléments de patrimoine architectural et urbain remarquables, à identifier au titre de l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'urbanisme.

La municipalité a ainsi sollicité l'accompagnement du CAUE 94 pour la réalisation de cet inventaire.

Le processus s'est articulé autour de sessions d'arpentage, de recherches documentaires et de réunions de travail avec les services de la commune. Les éléments identifiés ont ensuite été classés par quartier et par typologie.

VILLE DE VILLEJUIF, Inventaire du patrimoine bâti

3.2 BÂTI DE BOURG ET FERMES

MAISONS DE BOURG ET PETITS IMMEUBLES DE RAPPORT

Datation : moitié 18^e-fin 19^e
Architecte : /
Ressources documentaires : Fiches Mérimée
110 rue Jean Jaurès-IA94000195, 92-96 rue
Jean Jaurès-IA94000177, 75 rue Jean Jaurès-
IA94000194
Protection actuelle : /

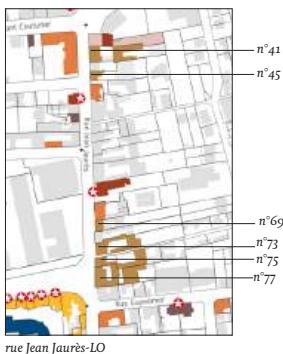
Ces petits immeubles de rapport témoignent de la structure urbaine de l'ancien bourg de Villejuif.

Composés dans leur grande majorité de deux étages et un comble, ces immeubles en moellon enduit sont dans différents états de conservation.

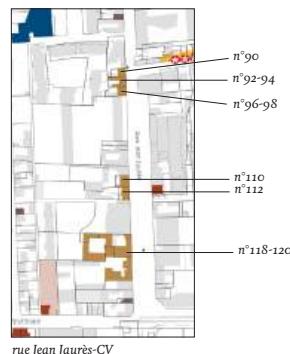
Ils forment dans le centre-ville un ensemble assez homogène en front de rue. Les locaux commerciaux installés en rez-de-chaussé, aux enseignes et habillages très hétérogènes, dénaturent néanmoins ce bâti de bourg aux modénatures très discrètes.

Il est à noter que certaines parcelles, assez grandes et profondes, abritent d'autres bâtiments s'articulant autour d'une ou plusieurs cours intérieures.

D'anciennes granges, remises ou écuries sont encore probablement présentes mais invisibles depuis la rue.



Archives départementales, Val-de-Marne



ÉQUIPEMENTS

GYMNASE ET STADE KARL MARX

Adresse : avenue Karl Marx

Datation : 1931-1932

Architecte : André Lurçat

Protections actuelles : Inscrit MH (partiellement)



Vue du stade depuis l'avenue Karl Marx, en 2022.

© Stéphane Asseline, Région Ile-de-France, IVR11_20229400199NUC4A.

Description

Le stade Karl Marx, inscrit au titre des Monuments historiques depuis 1993, a fait l'objet de nombreuses études et publications.

La fiche relative à la protection, mise en ligne sur la base POP du Ministère de la Culture (PA00125474), résume l'historique du site et ses caractéristiques architecturales :

«Gymnase et stade faisant partie du groupe scolaire Karl-Marx (voir notice Mérimée PA00079915) construit par l'architecte André Lurçat de 1932 à 1934.

Dans un premier temps, la consultation des publications et de la cartographie disponibles ont permis de comprendre la spécificité de l'urbanisation du territoire de la commune.

Ensuite, le travail d'accompagnement du CAUE a constitué à :

- Analyser le volet patrimonial du PLU actuel.
- Échanger avec les services et les élus (COPI) pour partager les enjeux et identifier les types de bâtis qualitatifs que la commune ne souhaite pas voir disparaître ou subir des transformations inadaptées.
- Identifier des groupements typologiques adaptés et proposer des critères pour retenir les maisons, immeubles et équipements dans le cadre de cette phase d'étude.

Le rendu comprend un rapport de présentation des groupements typologiques avec description des typologies, repérage par photo et adresse, et une carte du territoire communal permettant la localisation des parcelles et bâtiments par typologie, avec une liste des bâtiments repérés.

Pour ce panorama du bâti présentant un intérêt patrimonial, les différentes typologies recensées vont des maisons construites avec des procédés traditionnels, dont il est important de reconnaître les spécificités constructives dans le cadre des travaux de réhabilitation, jusqu'aux équipements en béton brut ou aux ensembles de logements proposant des distributions innovantes ayant fait école en France. L'étude contient une présentation détaillée des types de bâti selon leur intérêt historique et culturel (bâti rare et ancien, matériaux anciens, qualitatifs ou durables, caractéristiques constructives significatives dans l'histoire de l'urbanisation de la ville, séquence urbaine, équipements publics construits dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle).

Ce travail a permis à différents services de la ville, qui pourraient être en lien avec d'éventuels projets de rénovation ou avec le développement d'actions culturelles, d'être sensibilisés aux questions patrimoniales. L'étude constitue, de ce fait, une ressource utile et un outil de travail pour la commune.

Cours Oasis

En 2024, le CAUE du Val-de-Marne a accompagné six établissements scolaires dans la transformation, la désimperméabilisation et la revégétalisation de leur cour d'école.

- **IVRY-SUR-SEINE** / suivi par Hugo Le Goff :

Suite aux ateliers de co-conception menés par le CAUE 94 avec les enfants, le groupe scolaire Rosalind Franklin, à Ivry-sur-Seine, a inauguré ses deux cours, maternelle et élémentaire, à la rentrée de septembre 2024. Le CAUE a réalisé des photos de l'évolution du chantier au cours des vacances scolaires de l'été 2024. En novembre, les paysagistes du CAUE 94 ont animé deux journées de chantier participatif de plantations avec l'ensemble des classes du groupe scolaire.

- **ORMESSON-SUR-MARNE** / suivi par Élodie Cottar et Guillaume Bernard :

L'école maternelle Anatole France, à Ormesson-sur-Marne, a déjà fait l'objet d'une grande transformation architecturale, isolation thermique



École Rosalind Franklin à Ivry, suivi de chantier © CAUE 94



et réorganisation spatiale interne pour l'adaptation du bâti scolaire aux enjeux climatiques.

La désimperméabilisation de la cour et la revégétalisation de l'espace ludique extérieur participera donc à l'intégration globale du projet dans cette logique de résilience et d'adaptation au changement climatique.

Les ateliers de co-conception se sont déroulés entre octobre et décembre 2024 avec la classe de grande section maternelle de Romain Durand, directeur de l'établissement.

- **GENTILLY** / suivi par Hector Moric :

Le groupe scolaire Victor Hugo de Gentilly a été accompagné par

le CAUE du Val-de-Marne dans la démarche de co-conception. La note de recommandations, restituant les intuitions issues des ateliers menés avec les enfants et les orientations spatiales et d'usage pour le projet de transformation de la cour, a été livrée en septembre 2024. Le chantier est prévu pendant l'été 2025.

- **ORLY** / suivi par Élodie Cottar : L'accompagnement de l'école élémentaire Poullart des Places à Orly, a été inédit pour le CAUE, en raison de son statut d'établissement privé géré par la Fondation des Apprentis d'Auteuil. Cette école qui accueille des enfants de MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) a souhaité se lancer dans ce projet afin d'améliorer l'espace ludique et de socialisation à destination des enfants.

Le CAUE du Val-de-Marne a donc mené les 8 ateliers de co-conception avec les éco-délégués de chaque classe et a livré la note de recommandations en juin 2024. Le CAUE a également conseillé la maîtrise d'ouvrage dans le choix de la maîtrise d'œuvre.

- **ARCUEIL** / suivi par Hector Moric :

Depuis 2021, la ville d'Arcueil s'est engagée avec le CAUE 94 dans l'accompagnement pour la transformation de ses cours d'école. En 2024, le CAUE a donc accompagné le troisième établissement scolaire de la ville d'Arcueil, l'école maternelle Kergomard, en menant les ateliers de co-conception à partir de la rentrée septembre.

- **BONNEUIL-SUR-MARNE** / suivi par Mélissandre Phan :

Le chantier de désimperméabilisation et de terrassement de la cour de l'école élémentaire Eugénie Cotton a été livré à la rentrée de septembre 2024. Les plantations ont eu lieu pendant les vacances de la Toussaint, courant novembre. Le CAUE 94 a animé un atelier participatif d'appropriation de la nouvelle cour, pendant lequel les nouvelles règles de vie de la cour ont été définies et illustrées avec les enfants de l'école.

Suite à des accompagnements menés les années précédentes, deux cours Oasis ont aussi été inaugurées à **CACHAN** et à **JOINVILLE-LE-PONT**.



Exposition du travail réalisé en ateliers à Orly © E. Cottar, CAUE 94



École Eugène Voisin, Joinville-le-Pont, avant et après travaux © CAUE 94
Inauguration de la cour Oasis © Ville de Joinville

École maternelle du Coteau à Cachan, avant et après travaux © CAUE 94
Inauguration de la cour Oasis © V. Pécot, CAUE 94



Atlas des paysages du Val-de-Marne

Élaboré par l'État, le Conseil Départemental et les Établissements Publics Territoriaux du Val-de-Marne, l'Atlas des Paysages a pour objet d'identifier, de caractériser et de qualifier les paysages des territoires du département. Il constitue un socle de connaissances partagées, qui a vocation à éclairer le choix des acteurs de l'aménagement et de servir de référence pour développer des projets adaptés aux paysages.

Suite à un cycle d'ateliers, le travail rédactionnel de recensement des paysages du Val-de-Marne a pris fin en 2024, avant publication d'un ouvrage. Lors de la séance de clôture de cette première phase de travail, le 25 avril, le CAUE a co-animé avec le Département l'atelier cartographique «Construire un itinéraire de randonnée» afin de redéfinir, avec les participants, les parcours mettant en lien et valorisant les éléments remarquables du paysage du Val-de-Marne pour chacune des entités identifiées dans l'Atlas.

Cahier de recommandations architecturales et paysagères à Sucy-en-Brie

La commune de Sucy-en-Brie a sollicité le CAUE 94 pour la réalisation d'un cahier de recommandations architecturales et paysagères, spécifique aux quartiers d'habitats homogènes construits entre 1973 et 1988. Finalisé en 2024, ce cahier est composé d'un premier volet diagnostic visant à décrire les caractéristiques de dix lotissements. Le second volet consiste en une charte de recommandations pour le bâti (les pavillons) et les aménagements extérieurs (jardins privés et espaces communs).



Séminaire de clôture Atlas des paysages © DRIEAT



Lotissement à Sucy-en-Brie © CAUE 94

Inventaire du patrimoine à Chevilly-Larue

La commune de Chevilly-Larue a chargé le CAUE du Val-de-Marne de réaliser un inventaire patrimonial sur le territoire de la ville. Il s'agit de la réalisation de fiches descriptives, organisées par typologies, des différents bâtiments ou groupes de bâtiments témoins de l'évolution urbaine à Chevilly-Larue. Ces derniers sont choisis pour leur qualité architecturale ou urbaine, ou encore leur caractère marquant dans l'histoire chevillaise. Une cartographie détaillée accompagnera les fiches. Entamé en 2024, l'inventaire devrait être finalisé pour mi-2025, et pourra donner lieu par la suite à la protection de certains éléments bâtis.

Revue de projets UDAP 94 / CAUE 94 / MVE : un échange croisé entre ABF, architectes conseils et conseillers France Rénov'

En avril 2024, nous avons instauré une réunion mensuelle en visioconférence d'une durée d'1h30, réunissant les équipes de l'UDAP 94, du CAUE 94 et de l'ALEC MVE. Ce temps d'échanges nous offre l'opportunité de discuter et d'analyser conjointement des dossiers instruits par l'UDAP ainsi que ceux relevant respectivement du conseil architectural ou de la rénovation énergétique.

Les échanges portent essentiellement sur des projets localisés au sein du périmètre de protection des Monuments Historiques ou en Site Patrimonial Remarquable. Ils ont pour objectif d'améliorer et d'harmoniser les conseils donnés aux particuliers dans le cadre de nos missions respectives.

Les thématiques récurrentes concernent l'isolation par l'extérieur ainsi que l'amélioration thermique des bâtiments anciens.

Les lisières de l'Arc boisé

Dans le cadre de sa convention avec le Département, le CAUE du Val-de-Marne anime un groupe de travail autour de la thématique « Expansion de la lisière autour de l'Arc boisé ». Différents partenaires participent à la réflexion : la DRIEAT, l'ONF, IdF Nature, l'association Renard et le territoire Grand Paris Sud Est Avenir.

Réhabilitation du théâtre de verdure à Villeneuve-Saint-Georges

L'objectif de cette réhabilitation est de retrouver la fonction initiale de cet équipement de plein air, qui accueillera des représentations proposées par les centres culturels, les centres d'animations et les associations de la commune.

Au terme de l'analyse architecturale et paysagère du site faite en 2023, le CAUE 94 a, cette année, contribué à la rédaction du cahier des charges en vue du lancement de l'appel d'offres pour ce projet.



Théâtre de verdure © Ville de Villeneuve-Saint-Georges

Jurys de concours

En 2024, l'équipe du CAUE 94 a été sollicitée pour prendre part à deux jurys de concours, à savoir :

- choix des équipes de maîtrise d'œuvre pour une cuisine centrale à Arcueil
- concours d'architecte pour la requalification du parvis de l'hôtel de ville à Marolles-en-Brie

Information des professionnels et des collectivités



Observatoire de la qualité architecturale du logement en Val-de-Marne

Retour d'expérience sur la réhabilitation thermique d'une petite copropriété au Kremlin-Bicêtre

Dans le cadre des travaux de l'Observatoire des CAUE d'Île-de-France, une fiche de retour d'expérience établie par le CAUE 94 et une visite de chantier ont permis de valoriser un projet de réhabilitation qualitatif et inspirant, qui croise valorisation du bâti de l'entre-deux-guerres et amélioration thermique.

L'Observatoire a été créé en 2005 par les CAUE d'Île-de-France à la demande de la Direction Générale du Patrimoine et de la Direction régionale des affaires culturelles de la région Île-de-France. Depuis 2020, l'Observatoire concentre ses actions et réflexions sur le lien entre qualité du logement et rénovation énergétique ; un nouveau format de fiche a été établi pour analyser des opérations en cours de conception ou de chantier et mettre en évidence la gestion des difficultés rencontrées, les arbitrages et les processus.

Le CAUE du Val-de-Marne, en accord avec les autres CAUE franciliens et la DRAC, a retenu un projet situé au Kremlin-Bicêtre, entre la périphérique et l'autoroute A6b. Il s'agit d'une petite copropriété de l'entre-deux guerres qui allait faire l'objet de travaux importants de rénovation globale.

Fin 2022, suite à des interventions successives en structure, et constatant la dégradation continue et inévitable du bâtiment, la copropriété a décidé de s'engager dans une démarche de rénovation globale en sollicitant les aides financières disponibles. Épaulée par son syndic professionnel, la copropriété s'est adjointe les compétences de l'entreprise Réalisa, architecte contractant général, ainsi que celles de la société d'assistance à maîtrise d'ouvrage AMOA. Ces deux sociétés se sont spécialisées dans la rénovation globale des copropriétés de petite taille, encore négligées sur le vaste chantier national de la rénovation énergétique.

La petite copropriété de 13 logements est issue de la division d'un immeuble de rapport construit au milieu des années 1930. Par ses dimensions (environ 900 m² SHON RT, R+3) et son emplacement, cet immeuble soigné constitue un exemple représentatif de l'habitat privé modeste qui apparaît dans les quartiers d'extension des bourgs de proche couronne durant l'entre-deux-guerres.



Une première mission confiée à la maîtrise d'œuvre a permis d'établir un diagnostic global du bâtiment et de proposer un programme de travaux de remise en état et valorisation. Grâce à un rapport clair et synthétique portant sur les dysfonctionnements et les dégradations de l'immeuble, accompagné de la modélisation de la construction et d'explications sur les aides financières disponibles, les copropriétaires ont compris l'intérêt d'une approche globale de travaux.

Ces derniers ont préservé les géométries sobres et rigoureuses d'inspiration Art déco. L'oriel marquant la symétrie de la façade à trois travées, les arêtes vives qui soulignent les arrondis des garde-corps des balcons, la casquette protégeant les baies du dernier étage, la frise de couronnement : tous ces éléments ont motivé le choix d'un ravalement simple de la façade principale, pour laquelle les gains énergétiques se concentrent sur les menuiseries. Grâce à différentes interventions, la façade côté rue a retrouvé sa qualité et sa cohérence. Le programme intègre les enjeux thermiques et une intervention de gros entretien sur l'ensemble des parties communes. La pose d'une isolation thermique par l'extérieur (ITE) en laine de roche engendre le remplacement des volets métalliques existants. Les menuiseries double vitrage et les nouveaux volets seront en PVC, pour des raisons d'équilibre financier de l'opération. Le chauffage et la ventilation, aujourd'hui gérés individuellement dans chaque appartement, vont être rendus collectifs afin de réduire les consommations.

L'immeuble présente trois façades en limite séparative, ce qui a engendré des négociations avec les voisins pour réaliser les surplombs nécessaires.

« La spécificité de la rénovation, c'est qu'il faut connaître l'histoire de l'architecture, les différents systèmes constructifs, les solutions techniques qui existent et qui progressent sans cesse... »

Extrait de l'entretien avec Baptiste Mazière, architecte contractant général, entreprise RéaLisa

La rénovation globale comprend l'exploitation de l'espace planté sur rue pour adapter le bâti aux enjeux thermiques et d'usage : mise en œuvre d'un abri pour la collecte des déchets.

La présentation du processus mis en œuvre dans cette copropriété du Kremlin-Bicêtre permet de fournir une documentation utile aux collectivités et aux professionnels. L'objectif est de favoriser la réhabilitation des petites copropriétés grâce à un exemple représentatif des petits immeubles privés qui méritent des démarches adaptées pour assurer la pérennité du bâti résidentiel, tout en améliorant le confort des habitants et la réduction des consommations.

Une visite en fin de chantier, proposée en octobre 2024 aux professionnels dans le cadre des Rencontres de l'Observatoire / Visites d'Opérations, a été un moment de partage d'expérience et de discussion avec la maîtrise d'œuvre et les entreprises.



Ces «Coups de PROjecteur», destinés aux élus mais aussi à tous les professionnels de notre département œuvrant à l'amélioration du cadre de vie (techniciens des services communaux, départementaux, architectes, paysagistes, offices HLM, aménageurs publics et privés,...), constitue une occasion privilégiée d'enrichissement et de renouvellement des pratiques, de formation ou encore d'échanges.

Coups de PROjecteur

Le CAUE et l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne proposent régulièrement, pour les professionnels du cadre de vie, des visites de réalisations architecturales, urbaines ou paysagères mais également des conférences et des tables rondes.

Dans un contexte où notre territoire connaît de profondes mutations, où les enjeux de la future métropole se concrétisent, où les questions énergétiques et celles liées au développement durable deviennent cruciales, l'objectif de ces rendez-vous est de donner aux acteurs de l'aménagement la possibilité de nourrir leur réflexion.

En 2024, quatre événements ont été proposés et ont rassemblé une centaine de personnes :

- Exposition Agiles Argiles, bâtir en terre crue / Visite à Paris / 30 janvier
- Construction paille : filière, enjeux et mise en œuvre / Table ronde à Maisons-Alfort / 7 mars
- École maternelle Jacques Gilbert-Collet, une rénovation thermique exemplaire et primée / Visite à Chevilly-Larue / 11 juillet
- Maximum, Donner une seconde vie aux rebuts / Visite à Ivry-sur-Seine / 28 novembre



En haut : Visite de l'entreprise Maximum, Ivry-sur-Seine, 28/11/2024
© V. Pécot, CAUE 94

Ci-dessus : Visite de l'école JG Collet, Chevilly-Larue, 11/07/2024
© S. Jabeur, CAUE 94

L'architecture scolaire du XX^{ème} siècle dans le Val-de-Marne

Les enjeux de préservation des ressources croisent aujourd'hui une demande de valorisation du patrimoine local et de l'histoire d'un environnement bâti en constante évolution. La connaissance des architectures qui nous entourent est le fondement d'une prise en compte respectueuse des qualités de l'existant. Le CAUE du Val-de-Marne s'est engagé, entre 2021 et 2023, dans un travail de repérage et de définition de groupements typologiques du bâti scolaire à partir du territoire de Grand Paris Sud Est Avenir.

Les résultats de cette campagne de documentation ont été valorisés au cours de l'année 2024 dans le cadre de rencontres destinées à l'accompagnement des collectivités dans la réhabilitation de leurs bâtiments scolaires. Trois demi-journées d'échanges en présentiel, trois webinaires, une visite ainsi que des rencontres avec des partenaires institutionnels ont été organisés.

Rencontres et interventions en présentiel :

- Matinée d'échanges « Bâti scolaire, comment l'adapter ? », 25 janvier à Créteil
- Deuxième temps d'échanges intitulé « Réhabilitation du bâti scolaire, quelles aides financières ? », avec des intervenants de la Métropole du Grand Paris, des représentants du programme ACTEE+ et de la Banque des Territoires, 24 avril à Créteil
- Rencontre sur deux cas concrets de réhabilitation de bâtiments scolaires, 17 octobre à Créteil

Rencontres et échanges en webinaire :

- Intervention « Adapter les écoles au réchauffement climatique » pour les maires d'Île-de-France dans le cadre d'un webinaire organisé par l'AMIF, 26 avril
- Webinaire sur « les clés de la réhabilitation du bâti scolaire », 1^{er} juillet

- Webinaire / fiche de synthèse sur « Les clés sur l'adaptation du bâti scolaire face aux pics de chaleur », 3 décembre

Visite de projet :

- Visite d'une réhabilitation énergétique exemplaire : l'école maternelle Jacques Gilbert-Collet à Chevilly-Larue dans le cadre des Coups de PROjecteur, 11 juillet

Temps d'échanges personnalisés :

- Différents temps d'échanges ont eu lieu tout au long de l'année, notamment avec des agents de Limeil-Brevannes, d'Alfortville et des personnels d'une école privée à Ablon
- Une interview de M. Farid Tahri, responsable du secteur travaux neufs et maîtrise de l'énergie et adjoint au responsable du patrimoine bâti à la mairie de Chevilly-Larue, a été réalisée et publiée dans notre newsletter.



Réhabilitation de la crèche Delacroix, à Saint-Maurice /
Rencontre du 17/10/2024 © V. Pécot, CAUE 94

Rencontre Architectures et Territoires

Dans le cadre de l'action Architectures et Territoires portée par le Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA), l'Ordre des architectes d'Île-de-France (CROAIF) et le CNOA ont organisé une demi-journée de travail et d'échanges autour de thématiques clés : friches industrielles, urbanisme, et prévention des risques. Le CAUE a participé à la préparation des thématiques. Trois architectes conseil sont intervenues dans chacune des tables rondes thématiques.

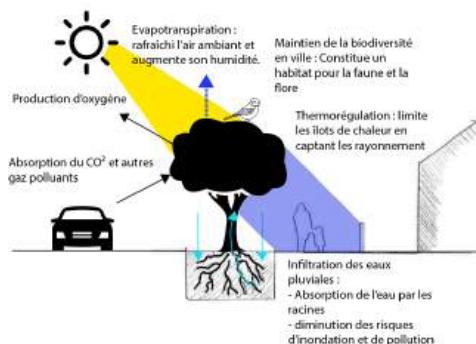


Schéma arbre en ville ©
H. Le Goff, CAUE 94

La place de l'arbre dans la ville

À l'initiative du maire de Joinville-le-Pont, une matinée de sensibilisation sur la place de l'arbre en ville a été organisée le 12 juin 2024, à destination des élus et des associations citoyennes. Une présentation a été faite conjointement par Hugo Le Goff, paysagiste au CAUE 94 et Augustin Bonnardot, forestier arboriste au CAUE 77. Puis, à partir de la charte du patrimoine arboré de la ville, un temps d'échanges avec les membres des associations locales a permis de mettre en avant les bonnes pratiques de plantation et de gestion de l'arbre en ville.



Rencontre Architectures et Territoires
à Charenton-le-Pont © A. Galitzine,
CAUE 94

The image features a construction site on the left, where several workers in safety gear (hard hats and high-visibility vests) are gathered. In the background, a tall building is under construction, with scaffolding and cranes visible. The right side of the image is dominated by a semi-transparent, light blue overlay of a detailed city street map. The text 'Formation des professionnels et des collectivités' is positioned in the upper right quadrant, overlaid on the map. A white horizontal bar is located above the text.

**Formation des
professionnels et des
collectivités**

Convention avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val-de-Seine

Valorisation du paysage urbain et du bâti départemental

En proposant des sites de projet et en partageant une connaissance des spécificités territoriales, le partenariat entre l'ENSA Val-de-Seine et le CAUE du Val-de-Marne conforte le rôle de notre structure dans la mise en relation entre les collectivités et la formation des futurs acteurs de l'aménagement.

Depuis 2021, la signature d'une convention a permis d'encadrer la collaboration entre l'école Paris-Val-de-Seine et le CAUE. L'ENSA Paris-Val-de-Seine avait souhaité consolider un partenariat qui favorise l'ancrage territorial dans le cursus de l'ensemble des niveaux de formations proposés, de la licence aux formations post-master. Le CAUE du Val-de-Marne, dans le cadre des missions confiées par le Ministère de la culture, a souhaité développer les échanges avec l'ENSA Paris-Val-de-Seine, dont la proximité avec le territoire départemental a déjà permis des partenariats fructueux dans le passé.

Les missions de conseil, formation, information et sensibilisation portées par le CAUE croisent les objectifs pédagogiques et les engagements de l'ENSA. Dans le cadre de la réforme du programme pédagogique de l'ENSA Paris-Val-de-Seine ont été mis en place, en conformité avec les demandes du Ministère de la Culture, des enseignements sur la modification de l'existant, au niveau licence et au niveau Master. Pour l'ensemble des enseignements,



Maquette des Ateliers de technochimie à Ivry-sur-Seine
© CAUE 94

la possibilité de travailler (sites de projets, sujets de mémoire, sujets de recherche) sur des édifices et des situations urbaines du territoire proche de l'ENSA Paris-Val-de-Seine constitue un atout considérable. Chaque année notre structure propose des sites de projets susceptibles d'intéresser les étudiants pour leur projets de fin d'étude ou les enseignants des ateliers de projet qui invitent un groupe d'étudiants à travailler sur le même site. Le CAUE accompagne l'école en s'assurant de l'accord des gestionnaires, en proposant des visites de site et en participant au jury. Selon le format des études et projets réalisés, des présentations en mairie ou pour les gestionnaires sont proposées pour valoriser le bâti existant et en souligner le potentiel d'évolution.

En 2024, un groupe d'étudiants de l'atelier de projet sur l'existant a travaillé sur les Ateliers de Technochimie, ancienne parcelle productive située à Ivry-sur-Seine.

Le choix du site avait pour objectif de sonder le potentiel d'évolution du bâti existant dans le département, d'imaginer des nouvelles affectations pour le patrimoine artisanal et industriel du Val-de-Marne, de favoriser une connaissance approfondie du bâti existant dans toute sa diversité et, naturellement, de promouvoir la formation des nouveaux praticiens dans le domaine du projet sur l'existant.

Les contacts pris dans le cadre du partenariat avec l'école ont permis ensuite de signaler le site au conservateur Nicolas Pierrot du service Patrimoines et Inventaire de la région Île-de-France. Par son intérêt patrimonial, le site a ensuite fait l'objet d'une fiche détaillée rédigée par le conservateur et largement illustrée par le photographe Stéphane Asseline. Cette initiative a confirmé la complémentarité des missions du CAUE et son rôle clé dans la valorisation du territoire départemental.



Site de projet des Ateliers de Technochimie à Ivry-sur-Seine
© CAUE 94

Architecture dans la ville Instruire les projets de transformations, réhabilitations et constructions neuves

Organisée et proposée par les CAUE d'Île-de-France, cette formation propose de mieux comprendre et apprécier le projet architectural et son insertion dans son environnement, en neuf comme en réhabilitation. Elle permet d'apprendre à situer les bâtiments dans leur contexte historique et paysager, de connaître les caractéristiques constructives, les matériaux qui composent les bâtiments neufs et réhabilités et de maîtriser les enjeux énergétiques et environnementaux auxquels les projets doivent répondre.

À destination des agents et responsables des services d'urbanisme des collectivités, la formation se compose de cinq modules indépendants. Le CAUE du Val-de-Marne est en charge des modules intitulés « Ambitions environnementales dans le projet » et « La qualité du logement et la promotion privée » ; il contribue également au module sur « Les matériaux du projet ».



Visite de chantier dans le cadre de la formation Architecture dans la ville 2024 © E. Auray, CAUE 94

La qualité architecturale dans le projet de rénovation

Introduction aux enjeux de transformation du bâti existant

Cette formation, constituée de deux journées professionnelles alternant des temps d'exposés en salle, des visites commentées, des mises en pratique et des échanges, est conçue par les CAUE d'Île-de-France pour la Métropole du Grand Paris.

Elle est à destination des conseillers des Agences Locales de l'Énergie franciliennes.

Pensées en réponse au besoin de favoriser et accélérer l'amélioration énergétique du bâti existant, ces journées constituent une initiation aux principaux aspects à prendre en compte pour conforter la qualité architecturale dans les projets de réhabilitation.

Stages pour les enseignants de collèges et lycées

À l'initiative du Rectorat de Créteil et en collaboration avec plusieurs CAUE de l'Académie, des stages sont organisés pour les enseignants du secondaire dans le cadre de la formation continue.

À travers des conférences, des visites de lieux et de sites paysagers, les interventions du CAUE favorisent l'interdisciplinarité des approches et la connaissance directe du territoire. Elles aident aussi les enseignants à réfléchir sur leurs pratiques pédagogiques.

En 2024, le CAUE est intervenu dans les formations suivantes :

- La République se met en scène
- Raconter le territoire
- Le patrimoine sportif
- Au fil de l'eau : changement climatique et paysage urbain



Stage enseignants « La République se met en scène »

© J. Calas, CAUE 94



**Sensibilisation
du jeune public**

Ateliers Mon(t) Mesly

Réalisation d'une fresque sensible du quartier

Dans le cadre de notre partenariat avec le service culture de la ville de Créteil, le CAUE 94 a réalisé, en avril et mai 2024, des ateliers de sensibilisation à destination de deux établissements scolaires du quartier du Mont Mesly.

Ce quartier, conçu par l'architecte Charles-Gustave Stoskopf (Grand Prix de Rome) et construit dans les années 60', a fait basculer Créteil dans la modernité. Quartier typique de ces constructions que l'on a appelées « les grands ensembles », le Mont-Mesly va pourtant connaître un essor différent. Il se caractérise d'abord par un urbanisme ordonné mais diversifié qui consacre une part importante aux espaces verts, sans oublier les équipements nécessaires à la vie quotidienne.

Le Haut du Mont-Mesly est inscrit au Programme National de Rénovation Urbaine de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine des quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Le projet de renouvellement urbain du Haut du Mont-Mesly en cours a fait l'objet d'une présentation aux habitants, et de nombreuses animations autour de la mémoire du quartier et actions de concertation autour du projet ont eu lieu.

Dans le cadre d'un large projet proposé aux écoles du quartier et développé par le service culture, les jeunes Cristoliens ont pu en apprendre plus sur l'histoire du Mont Mesly et sa rénovation.

Ce projet de sensibilisation inclut visite urbaine, ateliers, visite aux archives municipales et visite à la Cité de l'Architecture.

Le CAUE 94 a animé les visites du quartier et a proposé aux élèves de réaliser une fresque sensible du quartier du Mont Mesly.

Avant d'aborder le travail manuel, les élèves ont pu être sensibilisés à quelques notions de culture architecturale ainsi qu'aux singularités et à l'histoire du quartier.



Ateliers Mon(t) Mesly, avril 2024 ©
S. Kara, CAUE 94

Accompagnées par un architecte du CAUE et leurs enseignants, une classe de CM1-CM2 de l'école élémentaire Albert Camus et une classe de 6^{ème} du collège Amédée Laplace ont ainsi pu réaliser une fresque personnalisée figurant les différents éléments remarquables du quartier (bâtiments de logements, équipements, espaces verts, passerelle, géothermie, etc.). Les élèves ont ensuite été invités à ajouter des textes afin de construire un récit sur leur quartier.

Confectionnée de manière collaborative, cette fresque affichée dans l'école permet de sensibiliser les élèves à leur environnement construit et paysager et de développer leur imaginaire au travers d'une démarche créative d'appropriation du territoire.



Ateliers Mon(t) Mesly, avril 2024 © S. Kara, CAUE 94

Professeur relais Education Nationale

Depuis plusieurs années, le CAUE du Val-de-Marne a la chance de pouvoir bénéficier de la mise à disposition, de la part de l'Education Nationale, d'un professeur relais.

Ce professeur a pour mission de faire le lien entre le CAUE 94, les enseignants et la Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle (DAAC de Créteil). Ainsi a-t-il d'abord pour tâche d'informer le milieu scolaire des ressources, actions et dispositifs éducatifs proposés par l'institution culturelle et d'inciter les enseignants à la fréquenter avec leurs élèves.

Il participe aussi à la construction de projets et ressources pédagogiques avec les personnels du CAUE, formule avis et propositions d'ajustement sur les dispositifs existants et en propose de nouveaux. Il accompagne ensuite les démarches de projets d'éducation artistique et culturelle en lien avec les thématiques portées par le CAUE 94 et les programmes scolaires.

Le professeur relais contribue par ailleurs à la formation initiale et continue des enseignants en concertation avec les autorités rectorales et universitaires, afin de promouvoir, auprès du public scolaire, la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Assurant une bonne circulation de l'information, il conforte enfin les liens qui unissent le CAUE 94 avec les services de l'Education nationale.

Pour l'année scolaire 2023-2024, Emilie Gutter, professeure documentaliste au collège Jean-Baptiste Corot du Raincy, était professeur relais aux CAUE de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. En septembre 2024, Julien Calas, professeur de lettres et référent éducation au développement durable au collège Albert Schweitzer de Créteil, a pris sa suite.

Ateliers ARCHI / PEL

La DAAC (Délégation Académique à l'éducation Artistique et à l'Action Culturelle) de Créteil et le CAUE du Val-de-Marne proposent un projet éducatif libre pour permettre aux classes de découvrir l'architecture, l'urbanisme et le paysage de leur territoire. Le programme proposé prévoit plusieurs séances, des ateliers de présentation théorique dans l'établissement, des parcours ou des moments d'échanges et d'observation, animés par un.e architecte ou un.e paysagiste du CAUE du Val-de-Marne.

En 2024, trois établissements scolaires ont pu profiter de ce dispositif :

- Lycée Jacques Brel à Choisy-le-Roi :
Une paysagiste du CAUE 94 a accompagné un groupe d'élèves en ébénisterie-menuiserie dans la découverte du bois dans les aménagements extérieurs. Grâce à une visite dans une cour oasis, une séance de présentation ainsi qu'un atelier maquette, les élèves ont pu réfléchir aux aménagements et mobilier à prévoir dans la cour de leur établissement.

- Collège Françoise Giroud à Vincennes :
Une paysagiste du CAUE 94 a accompagné une classe de 5^{ème} dans l'apprentissage des notions de développement durable en lien avec l'eau. Un atelier dédié à l'étude de carte, une visite en extérieur ainsi que la réalisation d'une cartographie imaginée ont sensibilisé les jeunes élèves à l'importance de l'eau en ville.

- Collège Jean Perrin à Vitry-sur-Seine :
Une architecte du CAUE 94 a accompagné des élèves de 4^{ème} dans la découverte des différents quartiers de leur ville. Ils ont pu arpenter le centre ancien, le quartier des grands ensembles ainsi que la ZAC Concorde-Stalingrad et en apprendre plus sur le contexte et le concept de ces constructions.



Projet ArchiPel 2024 : Visite et atelier cartographie avec les élèves du collège F. Giroud à Vincennes © CAUE 94

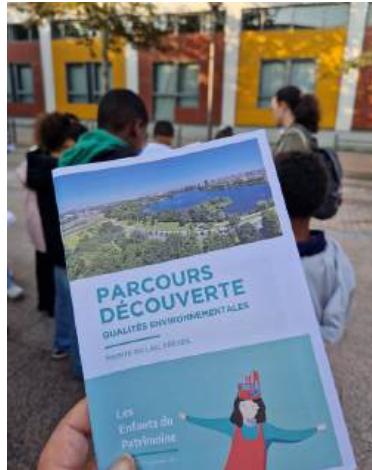
Les Enfants du Patrimoine

Créée en 2003 par les CAUE d'Île-de-France et soutenue par la Direction régionale des affaires culturelles, la manifestation «Les Enfants du Patrimoine» (troisième vendredi du mois de septembre) permet au public scolaire de participer aux Journées Européennes du Patrimoine en lui offrant gratuitement une occasion pédagogique, ludique et poétique de découvrir le patrimoine dans toute sa diversité.

Depuis 2018, cet événement, qui a pris une envergure nationale, est porté par la Fédération nationale des CAUE, le Ministère de la Culture et celui de l'Éducation nationale et de la jeunesse.

60 visites, ateliers, parcours différents étaient proposés en 2024 dans notre département : 20 l'étaient par le CAUE, 40 par les différents partenaires-relais que nous avons mobilisés pour participer à cette manifestation animée et coordonnée par nos soins. Outre le travail de coordination pour l'élaboration du programme, le CAUE s'occupe de toute la communication auprès des enseignants, tout au long de l'année et au moment des étapes clés (annonce de la programmation, inscriptions, confirmations, etc.).

Avec 125 classes inscrites à nos propositions d'activités, ce sont 2875 élèves qui ont participé, dans le Val-de-Marne, à cette journée de sensibilisation à l'architecture et au paysage, soit 5% de plus qu'en 2023.



Les Enfants du Patrimoine, 20 septembre 2024 / Visites à Alfortville, Créteil et Champigny-sur-Marne © CAUE 94

Les architectes et les paysagistes dans les classes

Cette action est organisée depuis 2012 dans le Val-de-Marne en partenariat avec l'Ordre des Architectes d'Île-de-France, la Fédération Française du Paysage d'Île-de-France et la Délégation académique à l'action culturelle (la DAAC). Elle est aujourd'hui portée par les CAUE 75, 77, 78, 91, 93, 94 et 95 et bénéficie du soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France.

Des architectes et des paysagistes libéraux du Val-de-Marne et de l'Est parisien, contactés par le CAUE, se portent volontaires pour intervenir dans un établissement scolaire du département (collèges ou lycées) sous la forme d'exposé, d'échange et / ou de visite. Une nouveauté : pour l'année scolaire 2024-2025, l'inscription se fait via le Pass Culture, ce qui permet aux professionnels d'être dédommagés pour leur intervention.

Forums des métiers

Régulièrement, le CAUE du Val-de-Marne est sollicité pour venir présenter les métiers exercés dans l'équipe (architecte, paysagiste, ingénieur conseil) lors de forums des métiers mis en place au sein de collèges ou lycées.

En 2024, le CAUE était présent dans les communes de Vitry-sur-Seine, Maisons-Alfort et Orly.

Bonjour ligne 15 ! Un nouveau métro dans ma ville

Pour accompagner la mise en service de la ligne 15 Sud du Grand Paris Express, la Société des grands projets et les CAUE d'Île-de-France se sont associés pour déployer un programme d'actions pédagogiques gratuites à destination des écoles des futurs quartiers de gares de la ligne. Douze établissements ont été identifiés dans le Val-de-Marne, en fonction de leur proximité immédiate avec les nouvelles gares. Les ateliers débuteront en 2025.



Forum des métiers au collège R. Desnos à Orly © CAUE 94

Visuel projet Bonjour ligne 15 !





**Sensibilisation
du grand public**

Le salon PASSIBAT, dédié aux acteurs du passif

Le CAUE du Val-de-Marne est, pour la deuxième année consécutive, partenaire de ce salon organisé par la Maison du Passif, qui s'est déroulé les 26 & 27 mars 2024 au Pavillon Baltard, à Nogent-sur-Marne.

Le partenariat initié en 2023 avec le CAUE 94 se résume à un soutien à la communication de l'événement : la Maison Passive appose notre logo sur tous les documents concernant le salon et offre au CAUE la possibilité d'être présent sur ces deux jours, en mettant à disposition un stand gratuit dans l'espace réservé aux partenaires, en échange de l'envoi de plusieurs mailings d'information à nos différents publics cibles (particuliers reçus en rendez-vous, architectes, artisans et entreprises, agents des collectivités).

La thématique retenue pour l'édition 2024 était le confort d'été, un sujet qui est au cœur des préoccupations du CAUE et qui se retrouve dans tous nos conseils et actions d'accompagnement, que cela soit en matière d'architecture, de paysage ou de rénovation énergétique.

Dans le cadre de cet événement, la Maison du Passif avait également décidé de mettre en avant un bâtiment val-de-marnais livré fin 2021 : le collège intercommunal Samuel Paty, à Valenton, un des tout premiers établissements scolaires labellisés « bâtiment passif » en France.

Le CAUE 94 a contribué, avec l'agence d'architecture Archipente, le département du Val-de-Marne et le soutien de Swegon et Equitone, à la conception d'une exposition intitulée « Collège Samuel-Paty. Lieu d'enseignement de Demain ».

Il est à noter que nous avons déjà organisé, en 2022, une visite du site et une rencontre avec la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage et l'entreprise MEHA construction bois dans le cadre de nos Coups de PRO'jecteur.

Le salon, qui comptait 58 exposants et une trentaine de partenaires a réussi, en deux jours de rencontres et d'échanges, - conférences, tables rondes, formations, retours d'expérience, ... - à attirer plus de 1700 visiteurs.

Salon Passibat, mars 2024 :
Stand CAUE 94 © CAUE 94
Exposition sur le collège Samuel
Paty © La Maison Passive



Conférences

Répondant à une sollicitation de la maison de l'environnement et du développement durable de Paris-Orly, le CAUE du Val-de-Marne a présenté, courant janvier, une conférence sur l'histoire du développement du Val-de-Marne, repartant des fortifications de Thiers et de la naissance de la banlieue, dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.

Une autre conférence, « Jean Renaudie et Renée Gailhoustet, une architecture remarquable » était programmée dans le cadre de notre partenariat avec l'Université Inter-âges de Maisons-Alfort. L'occasion de revenir sur l'extraordinaire projet de rénovation du centre-ville d'Ivry-sur-Seine, construit dans les années 1970.

Cette conférence a été suivie, quelques mois plus tard, d'une visite pour apprécier in situ les réalisations si singulières de ces deux architectes. Au cours de la visite, les participants ont eu la chance de pouvoir découvrir l'intérieur de deux appartements dans le quartier des « Étoiles ».



Conférence à Orly,
janvier 2024
© V. Pécot, CAUE 94

Convention avec Créteil

Le CAUE 94 a poursuivi son partenariat avec le service culturel de la ville de Créteil en animant tout au long de l'année différentes visites et ateliers pour le jeune public aussi bien que pour le grand public (découverte de la cité-jardins du Noyer Habru, parcours le long des bords de Marne, visite de la Préfecture, du château des mèches, du quartier du Palais ou des Bleuets, etc.).



Visite du château
des Mèches, Créteil
© V. Pécot, CAUE 94



Visite pour l'UIA 94
à Ivry-sur-Seine
© V. Pécot, CAUE 94

Rendez-vous aux Jardins

Comme tous les ans, le CAUE du Val-de-Marne a participé à la manifestation nationale « Rendez-vous aux Jardins », coordonnée par le Ministère de la Culture.

Quatre visites et parcours ont été programmés par nos soins en 2024 dans le département :

- Visite de la Bièvre
- Découverte sensorielle des bords de Marne
- Visite du château des Mèches
- À la découverte des bords de Marne à Créteil

Étant donné que la thématique de l'édition 2024 était « les cinq sens au jardin », nous avons créé pour l'occasion un parcours sensoriel le long de la Marne à Joinville-le-Pont.

Guidés par nos paysagistes, les participants ont parcouru l'île Fanac les yeux bandés, pour vivre la ville et le paysage de façon immersive et se concentrer sur leur ressenti. Ils ont tous été enchantés de cette expérience originale !



Les journées européennes du patrimoine

Les 21 et 22 septembre 2024, toute l'équipe du CAUE 94 s'est fortement mobilisée puisque 11 parcours et visites ont été réalisés dans le week-end.

De nouvelles propositions ont vu le jour cette année : un atelier maquette pour des enfants à Créteil, dans le quartier des Bleuets ; la visite de la caserne des pompiers de Créteil, qui a obtenu un franc succès ; et la visite du parc de Cluny à Thiais, avec un itinéraire au fil de l'eau.

La visite du quartier du Palais, à Créteil, a été menée par les guides locaux formés par le CAUE 94.

Visite sensorielle à Joinville-le-Pont, juin 2024 © V. Pécot, CAUE 94

Au fil de Cluny, Thiais, septembre 2024 © V. Pécot, CAUE 94



Les Journées Nationales de l'Architecture

Samedi 19 octobre, le CAUE du Val-de-Marne a proposé deux visites : celle du quartier du Palais à Créteil guidée par les habitants formés par nos soins dans le cadre du dispositif « Suivez les guides » porté par l'APES, et une visite inédite de l'hôtel de ville de Fontenay-sous-Bois, une maison de verre édifée par Henri Beauclair dans les années 1970.

Dimanche 20 octobre était inauguré notre nouveau parcours conçu pour la collection « Archipel francilien » des CAUE d'Île-de-France, une série de parcours lancée en 2020 et créée spécialement pour les Journées Nationales de l'Architecture.

Intitulé « Nogent-sur-Marne le long du coteau, nouvelles vies du patrimoine bâti », ce parcours, disponible comme tous les autres via l'application Archistoire, mais aussi cette année via l'application Détour, évoque l'évolution et la transformation du patrimoine bâti en fonction des usages et des besoins.

La visite guidée a permis d'accéder au Pavillon Baltard, à un logement/atelier d'artiste de la cité Guy Lœe, et au domaine de la Fondation des Artistes, notamment la bibliothèque Smith-Lesouëf, ouverte à de rares occasions.

Visite à Nogent-sur-Marne,
octobre 2024 © V. Pécot, CAUE 94

Archistoire

À la fin de l'année 2024, la destination Val-de-Marne créée par le CAUE 94 dans l'application Archistoire compte désormais huit parcours :

- Architectures de brique dans la vallée de la Bièvre, entre Arcueil et Cachan
- Architectures des bords de Marne, de Créteil à Joinville-le-Pont
- Confluence, de Charenton-le-Pont à Ivry-sur-Seine
- Créteil 70's, architectures iconiques
- Les étoiles d'Ivry, une nouvelle forme d'urbanité
- Maisons-Alfort, de l'école vétérinaire aux bords de Marne
- Grands ensembles et renouvellement urbain à Vitry-sur-Seine
- Le long du coteau, nouvelles vies du patrimoine bâti à Nogent-sur-Marne





LE PÔLE ÉNERGIE

P.56

L'activité du pôle énergie en
quelques chiffres

P.57

Accompagnement et information
des ménages

P.61

Accompagnement et information des
professionnels et des collectivités

P.67

Accompagnement des ménages en
situation de précarité énergétique

P.71

Sensibilisation du jeune public

P.75

Sensibilisation du grand public

P.79

Travail en réseau

L'ACTIVITÉ DU PÔLE ÉNERGIE EN QUELQUES CHIFFRES



125 copropriétés accompagnées
+111% par rapport à 2023

Sensibilisation du grand public

30 = **722**
événements personnes touchées

Précarité énergétique

51
Ménages accompagnés

Professionnels

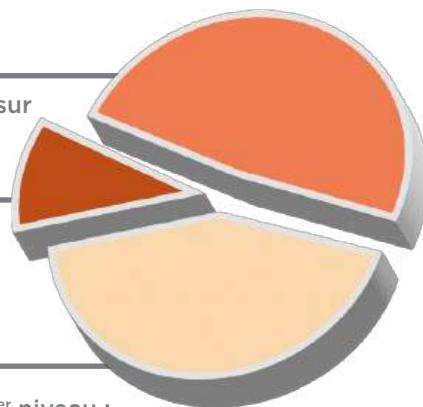
- 9 professionnels affiliés à Pass' Réno Habitat
- 37 professionnels sensibilisés

Conseils aux porteurs de projet

48%
Conseils personnalisés sur rendez-vous

9%
Accompagnement renforcé aux copropriétés

43%
Conseils de 1^{er} niveau :
Téléphone / Mail



A woman with long dark hair, wearing a blue button-down shirt, stands on the left side of the frame. She is looking towards a man on the right. The man is seen from the back, wearing a dark t-shirt and glasses. They are standing behind a table covered with a blue cloth. On the table, there are several documents and a pen. The background is a large, detailed map of a city, with the word 'PARADIS' visible at the top. The entire image has a green tint. In the top right corner, there is a white rectangular box containing the text 'Accompagnement et information des ménages'.

Accompagnement
et information des
ménages

5 ans de programme SARE - Bilan

Sur la période 2020-2024, le financement du service public d'accompagnement à la rénovation énergétique a été porté par le programme SARE – Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique.

Ce programme a mobilisé du financement via la valorisation des certificats d'économie d'énergie.

L'avènement du programme SARE a organisé les actions des conseillers en deux grands volets : l'information et la dynamique territoriale.

Le volet information est subdivisé en trois catégories, à savoir

- l'information de premier niveau,
- le conseil personnalisé
- l'accompagnement complet pour des projets de rénovation énergétique globale et performante de maisons individuelles et de copropriétés.

Sur les cinq années du programme SARE, le pôle Agence de l'énergie du CAUE 94 a pu délivrer :

- Pour l'habitat individuel :
 - 5553 informations de premier niveau
 - 3141 conseils personnalisés
 - 104 accompagnements complets à la rénovation globale
- Pour les copropriétés :
 - 136 informations de premier niveau
 - 577 conseils personnalisés
 - 253 accompagnements complets à la rénovation globale

Le volet dynamique territoriale comprend des actions de sensibilisation, de communication et d'animation pour stimuler la massification de la rénovation énergétique. Ces actions sont à destination du grand public, des publics prioritaires (ménages en précarité énergétique) mais aussi des professionnels de la rénovation énergétique et des agents des collectivités.

Au titre des actions réalisées, nous pouvons notamment citer :

- La tenue de stands dans le cadre d'événements publics (écogestes, utilisation des matériaux biosourcés, ...),
- L'animation d'ateliers spécifiques à destination des publics prioritaires sur la précarité énergétique en lien avec les services des communes (centres sociaux, CCAS, ...)
- L'animation de webinaires et de réunions d'informations, dont la Fabrique à Projets et La Pause Réno.

L'ensemble des actions réalisées dans le cadre du volet dynamique territoriale a permis de toucher 4120 personnes au total sur les cinq ans du programme SARE.

En restructurant les missions des conseillers, en faisant évoluer le contenu des missions et en diversifiant les publics cibles, le programme SARE a insufflé durant ces 5 ans une nouvelle dynamique au service public d'accompagnement à la rénovation énergétique.



Chiffres-clés du conseil

En 2024, l'Espace Conseil France Rénov' du CAUE du Val-de-Marne a réalisé un total de 717 permanences physiques (soit 8% d'augmentation par rapport à 2023) sur les deux territoires métropolitains et les 40 communes qui les composent, pour diffuser des conseils personnalisés de proximité.

Ces conseils permettent de répondre à des demandes d'information et de renseignements d'ordre technique, économique et environnemental. En parallèle des permanences physiques, la permanence téléphonique, qui a lieu dans les locaux de l'Agence de l'énergie tous les matins (du mardi au vendredi) sur la ligne dédiée, a traité 820 demandes. Les conseillers ont également reçu et traité plus 3 900 demandes par mail.

Des rendez-vous par visioconférence ont été ponctuellement proposés aux particuliers, notamment aux conseils syndicaux et syndic de copropriétés pour des conseils personnalisés.

Tous ces moyens mis en place ont permis de réaliser un total de 2476 informations et conseils, soit une augmentation de 23% par rapport à 2023.



717 permanences physiques
+8% par rapport à 2023

Les conseils permettent de répondre à des demandes d'information et de renseignements d'ordre technique, économique et environnemental.

L'ensemble des actes réalisés se déclinent comme suit :

- 1 213 informations de premier niveau, répartis de la manière suivante sur les deux territoires d'intervention de l'Agence de l'énergie : 382 demandes provenant de GSEA et 831 de GOSB.

- 872 conseils personnalisés pour des propriétaires en maisons individuelles, dont 256 provenant de GPSEA et 616 de GOSB.

- 4 accompagnements complets pour des projets de rénovation d'ampleur de maisons individuelles, dont 1 provenant de GSEA et 3 de GOSB.

- 264 conseils personnalisés pour des copropriétés, dont 190 provenant de GPSEA et 74 de GOSB.

- 125 accompagnements complets pour des projets de rénovation globale en copropriétés, dont 21 provenant de GPSEA et 104 de GOSB.

Nombre de conseils énergie : 2476
+23% par rapport à 2023



820 demandes



3 900 demandes



**Accompagnement
et information des
professionnels et des
collectivités**

Pass'Réno Habitat

Au-delà des particuliers et des collectivités, le service d'accompagnement à la rénovation énergétique porté par la Métropole du Grand Paris cible aussi les professionnels du bâtiment, qu'ils soient artisans du bâtiment, architectes ou encore bureaux d'études.

Dans ce cadre, l'Agence de l'énergie du CAUE 94 a pour mission de faire émerger une offre privée adaptée à un marché en croissance bénéficiant d'une action publique concertée, en mobilisant les professionnels de la rénovation du bâtiment et du domaine de l'énergie.

Affiliation des entreprises

Nos conseillers France Rénov' sont impliqués dans la mise en place et le déploiement de la plateforme territoriale de la rénovation énergétique du logement individuel Pass Réno Habitat.

Celle-ci offre aux habitants un dispositif clair, efficace et lisible pour les accompagner dans la rénovation de leur logement, et pour permettre aux professionnels

de se structurer, de monter en compétence et de développer l'emploi local.

Le but est de mettre en relation les particuliers et les artisans affiliés pour leur permettre de répondre efficacement aux projets de travaux des ménages.

Des webinaires d'information à destination des professionnels, appelés « Tac au Tac », ont eu lieu mensuellement tout au long de l'année. L'idée est de proposer une présentation rapide de la plateforme, suivie d'un temps d'échange, pour les inciter à s'affilier à Pass'Réno Habitat. Les référents professionnels des différents Espaces Conseil France Rénov' de la Métropole du Grand Paris ont réalisé de nombreux entretiens avec des architectes, des bureaux d'études, des artisans et des entreprises du bâtiment afin d'affilier des entreprises de qualité qui sauront répondre et s'adapter aux besoins des particuliers. De plus, la plateforme offre une plus grande visibilité aux artisans affiliés.

Fin 2024, 195 professionnels du bâtiment étaient affiliés sur Pass Réno Habitat à l'échelle métropolitaine : majoritairement des artisans ou entreprises de travaux (54%) ; viennent ensuite des architectes (35%) et enfin des bureaux d'études (11%).

Parmi ces professionnels, 17 se situent sur le territoire de Grand-Orly Seine Bièvre et 11 sur le territoire de Grand Paris Sud-Est Avenir.



Chiffres-clés
PRH 2024 ©
ALEC MVE

Rencontres entre professionnels de la rénovation

Pour inciter les échanges entre professionnels, deux « Apéro pro » et six ateliers techniques ont été réalisés en 2024 via le réseau Pass' Réno Habitat, dont deux ont été menés par l'Agence de l'énergie du CAUE 94, en partenariat avec les autres Agences de l'énergie de la Métropole.

Un premier webinaire, auquel ont participé douze professionnels, a été organisé le 27 juin 2024 sur la thématique du confort d'été.

L'objectif de cet atelier était d'alerter sur la nécessité, en tant que professionnels, de prendre en compte le confort estival dans la rénovation énergétique et du besoin de sensibiliser les particuliers sur ce sujet :

- comprendre les différents phénomènes climatiques face aux risques de chaleurs (les différents types d'épisodes de fortes chaleurs ou de canicule),
- partager des leviers d'actions possibles,
- échanger entre professionnels sur les différentes pratiques pour le confort d'été,
- monter en compétence pour sensibiliser les particuliers sur ces questions.

Le CAUE du Val-de-Marne a fait intervenir au cours de cet atelier technique Alain Bornarel, de l'Institut pour la Conception Écoresponsable du Bâti (ICEB) et Mathieu Le Bourhis, du BET thermique Swith. Ces deux acteurs ont partagé leurs savoirs et expériences sur le sujet.



Atelier technique PRH à Meudon, 12/2024 © CAUE 94

Une seconde rencontre, sur le thème « le biosourcé dans la rénovation globale », a été co-organisée avec GPSOE (Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Grand-Paris Seine Ouest) à la Maison de la Nature et de l'arbre de Meudon, le 12 décembre 2024.

25 professionnels étaient présents.

Après une présentation de Pass'Réno Habitat, James Karuttykaran, un artisan engagé de l'entreprise JKDS Rénovation, a partagé ses projets, exclusivement développés en matériaux biosourcés. Puis l'entreprise « Bien-Être Matériaux » (magasin de produits biosourcés) a présenté l'évolution de la filière et le marché du biosourcé depuis une décennie. Enfin, Yoann Faugeron et Nicolas Genest, architectes et Accompagnateurs Rénov, de l'agence Secousses Architectes, ont partagé leurs expériences de projets de rénovation énergétique de maisons individuelles avec des matériaux biosourcés. Ce qui a induit des échanges autour de la question de l'intégration du biosourcé dans le projet, et ce dès le stade de la conception.

RE 2020 et bâtiment bas carbone

Le 5 décembre 2024, l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne a organisé une demi-journée d'information technique et réglementaire à l'intention des agents techniques du territoire de Grand-Orly Seine Bièvre (services ADS, aménagement, bâtiments, ...).

Cette session portait sur la réglementation environnementale 2020 et ses évolutions prévues au 1er janvier 2025, ainsi que sur les solutions constructives bas carbone, les matériaux biosourcés et géosourcés.

Dix-huit agents ont participé à cet événement.

Sur cette même thématique, un autre webinaire a été conçu et organisé par le CAUE du Val-de-Marne au mois de novembre à l'initiative de la Banque des Territoires (direction des prêts), dans le cadre de leur programme Édurénov dédié à la rénovation énergétique des bâtiments scolaires. Il était destiné aux collectivités adhérentes sur l'ensemble du territoire national.

Afin d'aborder la thématique de l'isolation biosourcée ainsi que les matériaux et filières professionnelles associés, le CAUE a proposé trois interventions thématiques visant à valoriser des retours d'expérience complémentaires.

Trente adhérents ont suivi cette présentation en ligne.



Réglementation environnementale des bâtiments neufs, 12/2024 © CAUE 94

Aide financière à la rénovation énergétique

L'Établissement Public Territorial de Grand Paris Sud Est Avenir a mis en place une aide financière à la rénovation énergétique des copropriétés en 2024. L'objectif est de réduire l'impact environnemental des logements et de réduire le reste à charge des copropriétaires.

Dans le cadre de son déploiement, l'Agence de l'énergie a accompagné le territoire dans la présentation et la diffusion de cette aide en présentant les intérêts de rénover les copropriétés, les étapes d'un projet de rénovation, les acteurs et les aides nationales.

Un webinaire, à destination des professionnels (ADIL, ANAH, AMO, ...) ainsi qu'une rencontre avec des entreprises de travaux et des bureaux d'études ont permis de sensibiliser 23 professionnels.

Un webinaire pour les syndicats et conseils syndicaux identifiés par l'Agence de l'énergie via la plateforme CoachCopro a permis de sensibiliser 14 personnes.



Formation des agents de la ville d'Ivry-sur-Seine, 2024 © CAUE 94

Éco-responsables au bureau

La commune d'Ivry-sur-Seine sollicite les compétences de l'Agence de l'énergie depuis plusieurs années pour former ou sensibiliser les personnels des différents services de la mairie. En 2024, la demande portait sur l'adoption d'un comportement plus éco-responsable au travail.

La formation sur les écogestes proposée par le CAUE du Val-de-Marne a permis d'identifier les postes les plus énergivores au bureau et les facteurs pouvant influencer sa consommation énergétique, en portant une attention particulière au confort thermique et aux impacts du numérique, des transports et de l'alimentation.



Chaque poste de consommation était analysé avant que des écogestes individuels ou collectifs soient recommandés.

Des pistes ont ainsi été données aux agents pour réduire leur empreinte carbone individuelle en tant qu'employé de bureau.

— Université des Maires du Val-de-Marne

En septembre 2024, pour la troisième édition de ce salon dédié aux actions et aux préoccupations des collectivités du Val-de-Marne, le CAUE 94 a été invité à participer à une table ronde sur la transition énergétique.

Les intervenants devaient tenter de répondre aux questions suivantes :

- Comment améliorer l'efficacité énergétique ?
- Comment conduire une stratégie de décarbonation dans les territoires ?
- Comment produire localement une énergie décarbonée avec la méthanisation ?
- Quelle optimisation énergétique et budgétaire envisageable pour les bâtiments des collectivités ?

Carine Pillet et Komi Ahali, conseillers en maîtrise de l'énergie au CAUE, ont expliqué que la rénovation énergétique des bâtiments anciens sur le territoire du Val-De-Marne relevait pleinement de la conduite d'une stratégie de décarbonation :

- en accompagnant les particuliers porteurs de projets de rénovation énergétique (maisons individuelles, copropriétés, bâtiments publics).
- en accompagnant les collectivités dans l'élaboration et la mise en oeuvre de leurs plans climat.
- en mobilisant les professionnels de la rénovation énergétique.



Université des Maires du Val-de-Marne, 18/09/2024
© CAUE 94

Accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique

3

Comment lutter
contre la précarité
énergétique ?



**VISITES
ENERGIE**



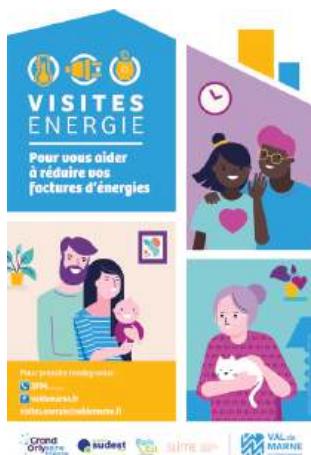
Les soutiens renforcés des ménages dans le cadre des Visites Énergie

Le pôle énergie du CAUE du Val-de-Marne est engagé dans le dispositif des Visites énergie pour lutter contre la précarité énergétique.

Depuis 2022, nous animons ce dispositif pour sa montée en puissance.

Nous sommes également en charge de l'accompagnement de certains ménages en situation de grande précarité énergétique.

Détails de cet accompagnement en 2024.



Document Visites Énergie © Conseil Départemental du Val-de-Marne

Les Visites Énergie

Les visites à domicile permettent aux ménages de repérer les causes d'inconfort ou de surconsommations sur lesquelles agir, afin de pouvoir ensuite leur proposer un accompagnement personnalisé et adapté.

Ces visites s'adressent aux locataires comme aux propriétaires qui rencontrent des difficultés récurrentes pour payer leurs factures d'énergie et d'eau, ou qui constatent des consommations d'eau ou d'énergie élevées ou inhabituelles ou encore qui limitent leurs consommations par souci d'économie ou qui n'arrivent pas à chauffer convenablement leur logement.

L'accompagnement se déroule en plusieurs étapes :

- Une première visite dite « de diagnostic » a pour objectif de réaliser un état des lieux du logement, des ressources du ménage, de ses consommations et de ses contrats d'eau et d'énergie.
- Lors d'une deuxième visite à domicile dite « d'accompagnement », environ un mois après, un rapport, établi par le chargé de visite, est ensuite transmis au ménage.

Lors de cette visite, le professionnel présente au ménage les points sur lesquels des améliorations sont possibles, installe gratuitement un kit d'économies d'énergie et d'eau, propose des conseils personnalisés et oriente le ménage vers des solutions adaptées à sa situation.

- Dans certains cas, et sur proposition d'un comité d'orientation, le ménage pourra bénéficier d'un accompagnement renforcé : aide au changement de fournisseur d'énergie, orientation vers un dispositif de travaux, appui à la mobilisation du bailleur privé pour la réalisation de travaux, ...

- Un suivi 12 mois après le diagnostic sera également effectué pour les ménages le nécessitant.

Accompagnement des ménages en situation de grande précarité énergétique

Des comités d'orientation sont organisés tous les mois avec le prestataire des visites, La Croix Rouge Insertion Logiscité, le département et les territoires ainsi que les deux Agences de l'énergie (MVE & CAUE du Val-de-Marne).

Ces comités permettent de discuter des visites qui ont eu lieu dans le mois et d'identifier les ménages qui ont besoin d'être accompagnés au-delà des visites prévues.

En 2024, suite aux 183 personnes visitées, 51 ménages ont été identifiés et suivis par l'Agence de l'énergie. Les accompagnements peuvent être de diverses natures.

Accompagnement à la réalisation de travaux :

Nombreux sont les logements qui nécessitent des travaux de rénovation énergétique.

Pour les propriétaires occupants, nous accompagnons les ménages de manière plus poussée que dans le cadre d'un conseil France Rénov'. Nous réalisons avec le ménage son cahier des charges, pouvons faire le lien avec l'artisan qui réalisera les travaux, etc.

Pour les locataires du parc privé, nous les accompagnons afin que le propriétaire entreprenne des travaux.

Nous aidons le locataire à rédiger un courrier formel au bailleur. Nous pouvons également entrer en contact avec le bailleur pour lui indiquer les aides financières qu'il peut solliciter pour les travaux demandés.

Concernant les locataires du parc social, nous faisons également le lien avec les services des différents bailleurs pour signaler les besoins des locataires.

Analyse des factures d'énergie :

Certains ménages sont reçus pour analyser leurs factures d'énergie. Dans ce cadre, nous avons pu ajuster des abonnements de gaz et d'électricité pour permettre des économies aux ménages. Nous avons également pu identifier certaines incohérences sur des factures et avons, dans ce cas, accompagné le ménage pour réaliser une réclamation auprès du fournisseur et obtenir un remboursement. D'autres fois, en complément de l'abonnement, des assurances sont contractées par le ménage sans qu'il en soit pleinement conscient. Dans ce cas, nous leur indiquons la couverture et le montant de ces assurances, ce qui permet aux ménages de faire un choix éclairé.

Suivi des orientations :

Suite aux visites de la Croix Rouge, certains ménages que nous accompagnons ont été orientés vers de multiples acteurs. Nous gardons alors un contact privilégié avec eux pour s'assurer qu'ils ont bien pu suivre les orientations, et si ce n'est pas le cas, nous faisons le lien entre tous les acteurs.

Il s'agit, par exemple, de prendre rendez-vous avec un Point Conseil Budget pour analyser sa situation financière, de se rendre au CCAS pour demander une aide au paiement des factures ou bien d'envoyer à l'administration les documents nécessaires à l'obtention du Chèque Energie.

Formation des acteurs de lutte contre la précarité énergétique

Dans le cadre des Visites Énergie et du programme de lutte contre la précarité énergétique, l'Agence de l'énergie du CAUE 94 est en charge de former le réseau d'acteurs.

Nous travaillons à faire monter en compétences un maximum de personnes sur le sujet de la précarité énergétique en proposant des formations sur le sujet.

En 2024, trois formations d'une journée ont été dispensées auprès des Espaces Départementaux de Solidarités de la ville d'Orly et de Sucy-en-Brie mais également auprès de l'association Esperem Solibail, à Créteil.

Ces formations permettent de comprendre les causes et les conséquences de la précarité énergétique, d'identifier les signaux d'alertes pour repérer les ménages vulnérables et de prendre en main des outils de lutte contre la précarité énergétique.



Formation à la lutte contre la précarité énergétique © CAUE 94



Formation à la lutte contre la précarité énergétique © CAUE 94

Animation du réseau d'acteurs

Une des missions de l'Agence de l'énergie est aussi d'animer et de développer le réseau d'acteurs.

Pour cela, nous allons au-devant des structures en contact avec des personnes en situation de précarité énergétique afin de leur présenter le programme et mener des actions auprès des ménages les plus vulnérables.

En 2024, nous avons rencontré 7 associations ou services de ville.

Pour maintenir la dynamique du réseau, nous proposons tous les mois un temps d'échanges en visio sur un sujet lié à l'énergie.

En 2024, 9 «cafés de l'énergie » ont été animés. Nous avons également organisé une matinée de rencontre dans le cadre de la journée de lutte contre la précarité énergétique en novembre 2024, que nous avons intitulée la « Matinale de l'énergie ».



**Sensibilisation du
jeune public**

Les éco-gestes à la maison, atelier scolaire à Chevilly-Larue

Dans le cadre de ses missions de service public, l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne a organisé, en partenariat avec la ville de Chevilly-Larue, un atelier scolaire d'une journée dédié à la sensibilisation aux éco-gestes pour économiser l'eau et l'électricité au quotidien.

Cet événement, qui s'est tenu au centre de loisirs Pablo Neruda, a mobilisé des élèves de CE2 le matin et de CM2 l'après-midi.

L'atelier s'est fait dans une démarche pédagogique visant à les initier à une gestion responsable de l'eau et de l'électricité. L'objectif était de les amener à identifier les pratiques quotidiennes favorables à la sobriété énergétique et hydrique, tout en s'amusant grâce à des jeux interactifs et créatifs.

À travers des activités de collage, les enfants ont exploré les postes de consommation d'eau et d'électricité dans le logement en analysant différents scénarios : cuisine, chambre, salle de bains.

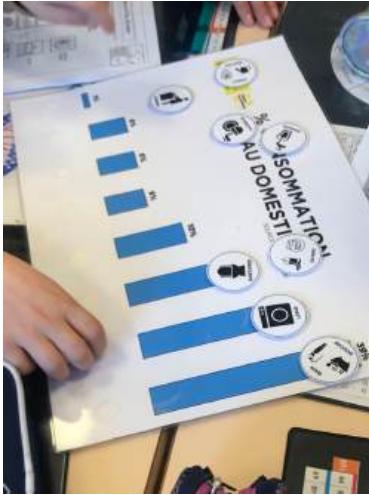
Ils ont ainsi appris à repérer les « mauvais gestes » – comme laisser la télévision ou la lumière allumées inutilement, ou préférer un bain à une douche – et à proposer des alternatives plus écologiques. Des dessins et des devinettes ont complété ces temps d'échange, stimulant leur créativité et leur réflexion collective sur les éco-gestes.



Atelier scolaire à Chevilly-Larue © Alex Bonnemaïson



Ateliers à Ivry-sur-Seine et à Sucy-en-Brie



Cette année, la sensibilisation des enfants en milieu scolaire a été réalisée à Sucy-en-Brie et à Ivry-sur-Seine.

Le pôle énergie du CAUE 94 propose soit des ateliers « clés en main », soit des ateliers sur mesure.

Ils sont tous préparés en amont avec l'enseignant, et peuvent revêtir différentes formes : réalisation de mini-expérience de physique, atelier de création de maquettes, création d'une exposition, conférences ludiques. L'animation est réalisée en deux temps, afin que les élèves intègrent et révisent les notions apprises.

Courant mars, soixante-dix élèves de Sucy-en-Brie ont exploré cette année l'une des deux thématiques :

- Expériences scientifiques pour comprendre à quoi sert l'isolation (1 classe de CM2)
- L'eau et son utilisation au quotidien (2 classes de CP)

À Ivry-sur-Seine, ce sont trois classes de l'école de l'Orme-aux-Chats, soit environ 70 élèves, qui ont suivi au mois de juin des ateliers sur la thématique « les écogestes pour agir dans son quotidien pour la planète ».



Ateliers scolaires sur l'eau
à Sucy-en-Brie
© V. Pécot, CAUE 94



Sensibilisation du grand public



Conférences sur la rénovation énergétique

Les conférences sont l'occasion d'échanger avec des experts sur la rénovation énergétique des logements et de comprendre les solutions techniques adaptées à chaque situation.

À la demande des collectivités, les conseillers-ères France Rénov' de l'Agence de l'énergie anime ces conférences à destination des particuliers pour les conseiller sur la démarche de rénovation énergétique du logement individuel et les aides financières disponibles. Ces événements sont l'occasion de présenter les principes d'une rénovation durable et performante et de comprendre les mécanismes d'amélioration du bâtiment en fonction de son époque et de son mode constructif.

Pour les communes essoniennes du territoire Grand-Orly Seine Bièvre, sur lequel nous intervenons, ces conférences rentrent dans le cadre des animations « Café Rénover Malin », organisées pour la plateforme de la rénovation énergétique « Rénover Malin » portée par le département de l'Essonne. Dans ce cadre, des entreprises affiliées à la plateforme sont amenées à participer à l'évènement afin de faire profiter le public de leur expertise technique. En 2024, des Cafés Rénover Malin ont été animés à Juvisy-sur-Orge et à Athis-Mons.

À Sucy-en-Brie ont été présentées deux conférences sur la rénovation énergétique des meulières (au mois de janvier) et sur les diagnostics en maisons individuelles et les aides financières (au mois de mai).

Une intervention sur la rénovation énergétique en maisons individuelles a eu lieu à Maroles-en-Brie, dans le cadre de la semaine du développement durable.



Café Rénover Malin en Essonne © V. Pécot, CAUE 94

Tenue de stands

lors d'événements publics communaux, territoriaux et régionaux, le pôle énergie du CAUE du Val-de-Marne est souvent appelé à tenir un stand et à mener des ateliers participatifs pour les citoyens. Il s'agit de fêtes de ville, de la semaine européenne du développement durable, de fêtes de la nature, fêtes de l'Environnement, ... À chaque fois que c'est possible, l'Annexe du CAUE est utilisée pour que notre présence ait plus d'impact.

En 2024, l'Agence de l'énergie du CAUE 94 a tenu et animé 17 stands dans 10 communes des territoires Grand-Orly Seine Bièvre et Grand Paris Sud Est Avenir.



Ivry en Fête 2024 © CAUE 94

Participation à des salons

En 2024, comme les années précédentes, l'Agence de l'énergie du CAUE Val-de-Marne a été mobilisée sur différents salons grand public et rencontres thématiques autour des enjeux de la rénovation énergétique : salon de la copropriété, Foire de Paris, rencontre des RénovActeurs, université des maires du Val-de-Marne, salon Passibat, salon des aidants, etc.



Forum Habiter Durable 2024 © APC

Animations spécifiques

Des animations sur mesure à destination des publics prioritaires sont régulièrement organisées. Pour identifier, sensibiliser et accompagner les publics cibles (les seniors ou les scolaires, par exemple), l'Agence de l'énergie organise, en lien avec les services des communes (centres sociaux, CCAS), des ateliers spécifiques autour des gestes simples au quotidien qui permettent de réaliser des économies d'énergie.

En 2024, l'Agence de l'énergie a réalisé 9 ateliers, dont un en pied d'immeuble de la copropriété Anotera à Orly.

Ces différentes actions ont permis de toucher 178 personnes au total, qui ont pu repartir, après nos interventions, avec des trucs et astuces pour économiser l'énergie et l'eau.



Fête du Port-à-l'Anglais, Vitry-sur-Seine, juin 2024 © V. Pécot, CAUE 94

Travail en réseau



Grand Paris Climat, un nouvel acteur dans le paysage métropolitain

Créée en mai 2023 à l'initiative de la Métropole du Grand Paris, l'association Grand Paris Climat a pour but d'accélérer la dynamique de rénovation énergétique.

Fédérant les 8 Agences Locales de l'Energie et du Climat (ALEC) et Espaces Conseil France Rénov' (ECFR) de l'aire métropolitaine – l'Agence Parisienne du Climat, Grand Paris Seine Ouest Énergie, l'ALEC Paris Ouest La Défense, l'ALEC Plaine Commune, l'Agence Locale de l'Energie Paris Terres d'Envol, l'ALEC-MVE, le CAUE du Val-de-Marne et SOLiHA Grand Paris, soit environ 80 conseillers France Rénov' et plus de 130 salariés –, Grand Paris Climat a commencé son travail d'animation du réseau en 2024.



Ci-dessus : l'équipe de Grand Paris Climat au Forum Habiter Durable 2024 © APC

Ont été notamment réalisées les actions suivantes :

- Organisation de deux colloques, soit « Rénovation énergétique et patrimoine architectural, comment les concilier ? », le 21/03, et « Rénover pour longtemps ? Matériaux et méthodes pour une isolation durable », le 21/11
- Organisation d'une journée des conseillers France Rénov' à l'échelle de la MGP, le 27/06, pour partager les bonnes pratiques et les retours d'expériences
- Lancement d'une série de matinées techniques (depuis octobre) pour accompagner la montée en compétence des conseillers France Rénov'
- Lancement des rencontres départementales Patrimoine et Rénovation en partenariat avec la DRAC Île-de-France
- Mise en place de groupes de travail thématiques, dont le groupe communication auquel le CAUE du Val-de-Marne participe activement
- Financement de l'accompagnement pour la mise en conformité au règlement européen sur la protection des données (RGPD) des ALEC et ECFR.



À droite :
Journée des conseillers France Rénov',
27 juin 2024, Bercy Beaucoup © GPC

Toute l'équipe souhaite rendre hommage à la mémoire de **Sophie TESSANDIER**, architecte, qui a intégré le CAUE du Val-de-Marne en mars 2011. Sophie nous a quittés le 20 novembre 2024. Ci-dessous une photo prise lors de la dernière conférence qu'elle a animée pour le CAUE 94, au mois de janvier.





**36 rue Edmond Nocard
94700 Maisons-Alfort
Tel : 01 48 52 55 20**

**contact@caue94.fr
www.caue94.fr**

**Le CAUE du Val-de-Marne
est une association instituée
par la loi du 3 janvier 1977 sur
l'architecture**